

UN MANUEL DE MISE EN ŒUVRE DE LA FORMATION SUR LES DROITS EN MATIÈRE DE SANTÉ SEXUELLE ET REPRODUCTIVE, LES DROITS REPRODUCTIFS, L'ÉLIMINATION DE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES ET DES FILLES, LE PLAIDOYER POLITIQUE ET BUDGÉTAIRE DANS LA RÉGION D'AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE **AVRIL, 2023**













© FEMNET 2023

Pour obtenir une copie de ce rapport, contactez :

The African Women's Development and Communication Network (FEMNET)

12 Masaba Road, Lowerhill.

PO Box 54562 -00200, Nairobi

Tel: +254 20 271 2971/2 Fax: +254 20 2712974

Email: admin@femnet.or.ke Web: www.femnet.org

AUTEUR ET EXPERT TECHNIQUE

• Evelyne (Eva) Komba, Kenneth Odary

L'ÉQUIPE FEMNET

• Jill Anami, Maureen Oduor

CONCEPTION ET MISE EN PAGE

 Charles Lenjo www.behance.net/charleslenjo



ABRÉVIATION ET ACRONYMES

CEDAW Convention sur l'Elimination de toutes les Formes de Discrimination à l'égard des Femmes

CESCR Comité des Droits Economiques, Sociaux et Culturels

CEDEAO Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest

CIPD Conférence Internationale sur la Population et le Développement

CRPD Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées

BPfA Déclaration et Programme d'Action de Beijing/Pékin

EVAWG Elimination de la Violence à l'égard des Femmes et des Filles

ToT Training of Trainers - Formation des Formateurs

FEM Forum Génération Égalité

MGF/E Mutilation Génitale Féminine/Excision
ODD Objectifs de Développement Durable
ONU Organisation des Nations Unies

PF Planification Familiale/Planning Familial

RCA République Centrafricaine

RDC République Démocratique du Congo

RR Droits Reproductifs

SDSR Santé et Droits Sexuels et Reproductifs

UA Union Africaine

UNFPA Fonds des Nations Unies pour la PopulationVFF Violence à l'égard des Femmes et des FillesWACA Région d'Afrique Occidentale et Centrale



REMERCIEMENT

L'élaboration de ce manuel de mise en œuvre de la formation sur les droits en matière de santé sexuelle et reproductive, les droits reproductifs, la politique visant à mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles et le plaidoyer budgétaire dans la région d'Afrique de l'Ouest et du Centre n'aurait pas été possible sans le concours de nombreuses personnes. À cet égard, des remerciements particuliers sont réservés à tous les participants qui ont pris le temps de répondre à l'enquête d'évaluation des capacités ainsi qu'à ceux qui ont participé à la formation virtuelle de ToT sur l'engagement des hommes. Les commentaires et les contributions ont été inestimables pour façonner le contenu de ce manuel et garantir sa pertinence par rapport aux besoins de la région.

Une grande gratitude est adressée à l'équipe de FEMNET composée par Jill Anami et Maureen Odour, qui ont fourni leur expertise et leurs conseils tout au long de la mission. Il convient également de mentionner le soutien du Bureau Régional d'ONU Femmes et de l'équipe de l'Initiative Spotlight composée de Celia Zyas Espi, Deiynaba Ndao et Stephanie Valen, qui ont révisé le manuel et apporté une contribution précieuse.

Enfin, une reconnaissance spéciale va à la consultante Everlyne (Eva) Komba, co-assistée par Kenneth Odary, qui a mené l'évaluation des capacités, animé la formation de ToT pour l'organisme Engaging Men and Boys (Engagement des hommes et des garçons) en tant qu'alliés, élaboré ce manuel et en a donné une forme réelle.



CONTENU

1.0 Introduction	8
1.1 Résumé du contexte	
1.2 À propos du manuel	
1.3 Définir le rythme	
Évaluation de préformation	
2.0 Modules de formation	
2.1 Module de formation 1 : Explorer l'environnement actuel des SDSR, RR et VAWG	
Session 1: Aperçu des SDSR, RR et VFF dans les États d'Afrique de l'Ouest et du Centre	14
Session 2: Études de cas et exemples de progrès, défis, obstacles et menaces dans les États	
d'Afrique de l'Ouest et du Centre	16
Session 3: Cartographie des progrès/contrecoups, défis, obstacles et menaces	16
Session 4: Partage et analyse des résultats au niveau des pays	18
Session 5: Exercice de partage d'expériences et de problèmes émergents ainsi que des meilleures	
pratiques pour faire face aux défis, aux obstacles, aux contrecoups et aux menaces	19
2.2 Module de formation 2 Cadres juridiques existants en matière de SDSR et de VFF	19
Session 1: Aperçu des cadres juridiques SDSR, RR et VFF en Afrique de l'Ouest et du Centre	20
Session 2: Aperçu des cadres juridiques existants en Afrique de l'Ouest et du Centre	21
Session 3: Principaux instruments internationaux traités sur les SDSR et les VFF	22
Session 4: Principaux instruments régionaux sur les SDSR, RR et EVAWG	23
Session 5: Politiques clés, engagements et plans d'action sur les SDSR et les VFF (30 minutes)	24
2.3 Module de formation 3 : Analyser les plans d'action nationaux en matière de SDSR,	
de RR et de l'EVAWG	25
Session 1: Plans d'action nationaux sur la SDSR, le RR et l'EVAWG pour la mise en œuvre des cadres	25
Session 2: Identification des domaines d'action prioritaires	27
Session 3: Développer des plans de plaidoyer au niveau des pays	27
Session 4: Présentations de groupe et retour d'information	29



2.4 Module de formation 4 : Identifier et travailler avec les alliés - hommes et garçons,	
chefs traditionnels, chefs religieux et agents de santé	30
Session 1: Pourquoi impliquer les hommes et les garçons est important	30
Session 2: Comprendre les besoins et les perspectives des hommes et des garçons	32
Session 3: Aperçu des obstacles courants à l'engagement des hommes et des garçons et	
comment les surmonter	32
Session 4: Exercice - Stratégies efficaces pour impliquer les hommes et les garçons, les chefs	
traditionnels et les agents de santé	34
Session 5: Présentations de groupe et retour d'information	36
2.5 Module de formation 5 : SDSR, RR & EVAWG en Afrique de l'Ouest et du Centre :	
Stratégies de plaidoyer général	37
Session 1: Introduction au plaidoyer pour les SDSR, RR & EVAWG	38
Session 2: Identifier les espaces de plaidoyer et cartographier l'environnement de plaidoyer	38
Session 3: Construire des coalitions et des partenariats	40
Session 4: Développer des stratégies de plaidoyer	41
Session 5: Engager les parties prenantes	43
Session 6: Influencer les politiques et les lois	44
Session 7: Surmonter les obstacles et les défis	45
2.6 Module de formation 6 : Stratégies de plaidoyer budgétaire SRHR, RR et EVAWG	46
Session 1: Aperçu du plaidoyer budgétaire	46
Session 2: Le processus de plaidoyer budgétaire	47
Session 3: Budgétisation sensible au genre/budgets sexospécifiques	49
Session 4: Exercice de groupe	50
Conclusion et prochaines étapes	52
Évaluation post-formation	53
Références	55



1.0 INTRODUCTION

1.1 Résumé du contexte

La région de l'Afrique Occidentale et Centrale est confrontée à de nombreux défis concernant la santé et les droits sexuels et reproductifs (SDSR) ainsi que la violence à l'égard des femmes et des filles (VAWG). Selon un rapport du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), la région a l'un des taux de prévalence contraceptive les plus bas au monde, avec seulement 18 % des femmes mariées ou en union sexuelle utilisant une contraception moderne en 2020. En outre, la région a les niveaux les plus élevés de besoins non satisfaits en matière de planning familial qui sont estimés à 24% pour toutes les femmes et 35% pour les adolescentes âgées de 15 à 19 ans. Ces défis sont encore aggravés par les niveaux élevés de mortalité maternelle de la région, niveaux qui continuent d'être parmi les plus élevés au monde et estimées à environ 533 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes.

La violence à l'égard des femmes et des filles (VAWG) reste également extrêmement élevée en Afrique de l'Ouest et du Centre. La violence entre partenaires intimes, la violence sexuelle, en particulier liée aux conflits, reste extrêmement élevée dans la région. En outre, la région constitue l'un des points chauds mondiaux des pratiques néfastes. Alors que les MGF/E sont généralement plus répandues en Afrique de l'Ouest (45 % sur 29 % des femmes et des filles) et le mariage des enfants en Afrique centrale (41 % sur 35 %), cela n'est pas homogène car il existe des différences significatives par pays. Au Niger, 76% des femmes et des filles étaient mariées avant l'Age de 18 ans, suivi du Cameroun (61%), de la RCA et du Tchad (60,6%). Dans 6 des 24 pays de la région, plus de 50% des femmes étaient mariées avant d'avoir 18 ans. De même, les MGF/E sont plus pratiquées en Guinée (Conakry), où 94,5% des femmes et des filles ont subi une excision. /coupure, suivie du Mali (88,6% et de la Sierra Leone (86%). Dans 7 pays sur 24, plus de la moitié de la population féminine a subi une MGF/E.

Les lois, politiques et réglementations restrictives qui entravent l'accès aux services de SDSR contribuent à ces disparités en matière de santé. Par exemple, les lois qui exigent le consentement du conjoint ou des parents pour l'utilisation de la contraception, ainsi que les politiques qui limitent la fourniture de méthodes contraceptives aux médecins et aux infirmières, constituent des obstacles à l'accès aux services de planning familial. Dans certains pays, les croyances culturelles et religieuses jouent également un rôle important dans la limitation de l'accès aux services de SDSR.

Pour relever ces défis, des améliorations durables de la SDSR nécessitent la suppression des restrictions et la mise à l'écart des obstacles politiques, économiques, culturels et sociaux systémiques qui empêchent les femmes, les hommes et les jeunes d'accéder aux services. Cela comprend des réformes juridiques et politiques ancrées dans les droits humains, une éducation sexuelle complète, l'engagement communautaire et la fourniture de services de SDSR et de RR abordables, accessibles et de bonne qualité.

En termes de cadres juridiques et politiques, les organes et mécanismes de traités internationaux créent une demande de responsabilité au niveau international en matière de SDSR, de RR et de VFF. L'adoption de traités régionaux sur les droits humains, tels que le Protocole de Maputo et la Charte de Banjul de l'Union Africaine, est un instrument régional clé qui vise à promouvoir et à protéger la SDSR des femmes, la RR et à l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles (EVAWG) en Afrique. Le protocole prévoit le droit d'accès et de contrôle sur les informations et les services de santé reproductive ainsi que le droit d'accéder à des services d'avortement sécurisé en cas d'agression sexuelle, de viol, d'inceste et lorsque la vie et la santé de la femme sont en danger. En outre, le Plan d'action de Maputo pour 2016-2039 renforce l'appel à l'accès universel à des services complets de santé sexuelle et reproductive en Afrique.

Dans l'ensemble, l'action de relever les nombreux défis auxquels sont confrontés la SDSR en Afrique de l'Ouest et du Centre nécessite une approche multisectorielle et/ou multi-agences impliquant les gouvernements, les

organisations de la société civile (niveau national et de base locale), les organisations non gouvernementales internationales, les partenaires multilatéraux afin de satisfaire à la fois à des facteurs secondaires de l'offre et de la demande qui affectent l'accès à des services de qualité. Cela comprend l'amélioration des systèmes de santé, le renforcement des politiques et des cadres juridiques et la mise à l'écart des obstacles socioculturels qui entravent l'accès à des services de qualité en matière de SDSR, de RR et d'EVAWG.

1.2 À propos du manuel

Ce manuel est conçu pour fournir aux participants issus d'organisations de la société civile, y compris les organisations de défense des droits des femmes/WRO (au niveau national et local) et les organisations non gouvernementales internationales, une compréhension globale du paysage de la politique et du plaidoyer budgétaire en matière de SDSR, de RR et d'EVAWG dans l'Afrique de l'Ouest et du Centre et les doter des connaissances et des compétences nécessaires pour plaider efficacement en faveur du changement et/ou de l'action dans leurs contextes respectifs. Le premier niveau de formation produira des formateurs (Formation de formateurs) qui reproduiront ensuite la formation à différents niveaux ciblant les participants des WRO et/ou des OSC travaillant sur la SDSR, la RR, la RSS et la RHR. Ce programme de formation virtuelle de deux jours offre une approche complète et interactive pour en savoir plus sur la SDSR, la RR et le plaidoyer politique et budgétaire de l'EVAWG. Il comprend plusieurs modules et une variété de sessions pour s'adapter à différents styles d'apprentissage et comprend des travaux de groupe et le partage d'expériences/meilleures pratiques ainsi que des présentations afin de s'assurer que les participants peuvent appliquer ce qu'ils ont appris dans leurs propres contextes. La formation est divisée en six modules qui couvriront différents aspects du plaidoyer en matière de SDSR, de RR et d'EVAWG ainsi que les cadres juridiques et politiques, les plans d'action au niveau des pays et le rôle des hommes et des garçons en tant qu'alliés. Les modules sont les suivants :

Module 1 : L'environnement actuel de la SDSR, la RR et l'EVAWG dans la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (WCAR) - Ce module explorera l'environnement actuel de la SDSR, de la RR et de l'EVAWG en Afrique de l'Ouest et du Centre, en soulignant les progrès réalisés, les défis rencontrés ainsi que les obstacles et les menaces rencontrés dans les efforts de plaidoyer.

Module 2 : Les cadres juridiques et politiques sur les SDSR, RR et EVAWG - Ce module fournira un aperçu des cadres juridiques et politiques existants sur les SDSR et l'EVAWG en Afrique de l'Ouest et du Centre, y compris les instruments, engagements et plans d'action régionaux et internationaux.

Module 3 : Les plans d'action au niveau des pays en matière de SDSR, de RR et d'EVAWG - Ce module se concentrera sur les plans d'action au niveau des pays en matière de SDSR et d'EVAWG en Afrique de l'Ouest et du Centre, y compris les progrès réalisés, les défis rencontrés et les opportunités de plaidoyer.

Module 4 : Le travail d'ensemble : Les hommes et les garçons, les chefs traditionnels et les agents de santé en tant qu'alliés en matière de SDSR, de RR et d'EVAWG - Ce module se concentrera sur le rôle des hommes et des garçons en tant qu'alliés dans le plaidoyer en faveur de l'EVAWG et de la SDSR et de la RR et fournira des exemples utiles afin d'illustrer les points d'apprentissage.

Module 5 : Le plaidoyer budgétaire en matière de SDSR, de RR et d'EVAWG - Ce module couvrira les stratégies efficaces, les obstacles et les défis liés au plaidoyer politique et budgétaire en faveur de la SDSR, la RR et l'EVAWG, y compris le suivi des allocations et la responsabilisation sociale.

Module 6 : Des stratégies pour faire un plaidoyer efficace en matière de SDSR, de RR et d'EVAWG

- Ce module se concentre sur les stratégies de plaidoyer pour aborder la santé sexuelle et reproductive et l'EVAWG. Ce module discutera de la manière d'affiner les stratégies existantes et d'adopter de nouvelles innovations pour le plaidoyer en faveur de SDSR et d'EVAWG, y compris des approches, des outils et des



technologies innovants potentiels qui peuvent être utilisés pour améliorer les efforts de plaidoyer.

À la fin de la formation, les participants auront une compréhension approfondie du paysage du plaidoyer politique et budgétaire en matière de SDSR, de RR et d'EVAWG en Afrique Occidentale et et du Centrale ainsi que des outils et des stratégies pour pouvoir plaider efficacement en faveur du changement dans leurs contextes respectifs afin de continuer à produire un changement dans la vie des femmes et des filles de la région.

1.3 Donner le rythme

Titre: Donner le rythme: le plaidoyer politique et budgétaire en faveur de SDSR, RR, et EVAWG en Afrique Occidentale et Centrale.

La session d'introduction est essentielle car elle crée un climat permettant aux participants d'interagir ouvertement et librement avec le contenu de la formation et aussi entre eux.



Note de l'animateur

Au cours de cette séance, l'animateur procède à l'introduction et discute des objectifs de la formation avec les participants et ceux-ci apprennent à se connaître et à établir une relation de confiance. Le but de cette session de formation est de fournir aux participants les connaissances et les compétences nécessaires afin de s'engager dans le plaidoyer politique et budgétaire pour les questions de SDSR, de RR et d'EVAWG en Afrique Occidentale et Centrale. La formation couvrira des sujets tels que la compréhension des cadres politiques et juridiques, l'élaboration d'analyses politiques et juridiques, la participation aux processus législatifs et politiques et la mobilisation des ressources et du soutien financier.



- 1. Comprendre le contexte régional, les défis communs et les opportunités en matière de SDSR, RR et EVAWG dans la région (WCAR)
- 2. Comprendre les cadres politiques et juridiques liés à SDSR, RR et EVAWG en Afrique de l'Ouest et du Centre.
- 3. Renforcer des compétences d'analyse politique et juridique afin de s'engager efficacement dans les efforts de plaidoyer.
- 4. Apprendre des stratégies de s'engager dans des processus législatifs et politiques afin d'influencer les politiques et les lois.
- 5. Comprendre comment mobiliser les ressources et le soutien pour les efforts de plaidoyer.
- 6. Apprendre des exemples de plaidoyer réussis dans la région.





Évaluation de préformation

Veuillez prendre quelques minutes pour répondre aux questions suivantes avant le début de la formation. Cette évaluation est conçue pour nous aider à bien comprendre vos connaissances et expérience actuelles sur la santé et les droits sexuels et reproductifs (SDSR), les droits reproductifs (RR) et le plaidoyer politique et budgétaire pour éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles (EVAWG) dans la région de l'Afrique Occidentale et Centrale.

- 1. Quelle est votre compréhension de SDSR, RR et VAWG?
 - a) Santé et droits sexuels et reproductifs, renouveau rural, violence à l'égard des femmes et des filles
 - b) Santé et droits sexuels et reproductifs, droits reproductifs, violence à l'égard des femmes et des filles
 - c) Santé et droits sexuels et reproductifs, droits reproductifs, euthanasie active volontaire, égalité des sexes des femmes
- 2. Quels sont les problèmes les plus répandus dans la région?
 - a) Manque d'accès à des services de santé de qualité
 - b) Taux élevés de mortalité maternelle et infantile
 - c) Violence et discrimination fondées sur le genre
 - d) Tout ce qui précède
- 3. Comment évaluez-vous votre compréhension des cadres juridiques et politiques sur les SDSR dans votre pays ? (Échelle de 1 à 5) ?
 - a) 1 Très mauvais
 - b) 2 Pauvre
 - c) 3 Modéré
 - d) 4 Bien
 - e) 5 Très bien
- 4. Pouvez-vous citer des instruments, des engagements et des plans d'action régionaux et internationaux liés à la SDSR et à l'EVAW dans votre pays et/ou région (WCAR)?
 - a) La Charte Africaine des Droits Humains et des Peuples
 - b) Le Protocole de Maputo
 - c) Les Objectifs de Développement Durable
 - d) Tout ce qui précède
- 5. Avez-vous participé dans des efforts de plaidoyer liés à la SDSR, aux RR ou à l'EVAWG dans votre pays ou votre région ?
 - a) Oui
 - b) Non
- 6. Quels sont certains des progrès réalisés, des défis rencontrés et des obstacles et menaces rencontrés dans les efforts de plaidoyer en matière de SDSR, de RR et d'EVAWG en Afrique de l'Ouest et du Centre ?
 - a) Manque de financement et de ressources
 - b) Normes sociales et culturelles
 - c) Résistance des chefs religieux et traditionnels
 - d) Tout ce qui précède
- 7. Comment voyez-vous le rôle des hommes et des garçons, des chefs traditionnels, des agents de santé en tant qu'alliés dans le plaidoyer de l'EVAWG, de la SDSR et de RR?
 - a) Ils sont des alliés importants dans la promotion de l'égalité des sexes et l'élimination de la violence



- sexiste
- b) Ils ne sont pas des alliés nécessaires pour promouvoir l'égalité des sexes et mettre fin à la violence sexiste
- c) Ils ne sont utiles que pour promouvoir la santé et les droits sexuels et reproductifs
- 8. Avez-vous de l'expérience dans le travail avec des hommes et des garçons en tant qu'alliés ? Si oui, quels sont les principaux résultats et défis auxquels vous avez été confronté ?
 - a) Oui
 - b) Non
- 9. Avez-vous pris part aux efforts de plaidoyer politique et budgétaire liés à la SDSR et à l'EVAWG dans votre pays ou votre région ? Si oui, pouvez-vous décrire votre expérience ?
 - a) Oui
 - b) Non
- 10. D'après votre expérience, quelles stratégies se sont avérées efficaces pour promouvoir le plaidoyer politique et budgétaire (au niveau régional, national ou communautaire) en faveur de la SDSR, des RR et de l'EVAWG en Afrique de l'Ouest et du Centre ? Quelles sont celles qui ne sont pas efficaces ?
 - a) Mobiliser les organisations de la société civile et les réseaux de plaidoyer
 - b) Collaborer avec les responsables politiques et les décideurs
 - c) Utiliser la recherche factuelle pour soutenir les efforts de plaidoyer
 - d) Tout ce qui précède
 - e) Aucune des réponses ci-dessus
- 11. Avez-vous utilisé des approches, des outils ou des technologies innovants pour améliorer vos efforts de plaidoyer en faveur de la SDSR et de l'EVAWG ? Si oui, pouvez-vous décrire votre expérience ?
 - a) Oui
 - b) Non
- 12. Quelles sont vos attentes pour cette formation ? Qu'espérez-vous apprendre ou accomplir à la fin de la formation ?
 - a) En savoir davantage sur les stratégies de plaidoyer efficaces pour promouvoir la SDSR et l'EVAWG
 - b) Comprendre les cadres juridiques et politiques liés à la SDSR et à l'EVAWG
 - c) Réseauter avec d'autres défenseurs et partager des expériences
 - d) Tout ce qui précède

Merci d'avoir pris le temps de compléter cette évaluation. Vos réponses nous aideront à adapter la formation afin de mieux satisfaire à vos besoins et répondre à vos attentes.



MODULES DE FORMATION

2.0 MODULES DE FORMATION

2.1 Module de formation 1: Explorer l'environnement actuel de la SDSR, des RR et de la VFF

Titre: Exploration de l'environnement actuel de la SDSR, des RR et de la VFF dans les États d'Afrique Occidentale et Centrale. Ce module de formation fournira un aperçu de l'environnement actuel de la SDSR, des RR et de la VFF dans les États d'Afrique Occidentale et Centrale, y compris les progrès, les défis, les obstacles et les menaces, et offrira aux participants l'opportunité d'élaborer des stratégies et des solutions afin de faire face aux défis et obstacles identifiés dans leurs pays respectifs. À la fin du module d'apprentissage, les participants auront une compréhension claire de l'environnement actuel de la SDSR, des RR et de la VFF dans leurs pays respectifs et auront développé des stratégies et des solutions concrètes pour relever les défis et les obstacles dans leur travail ou leur plaidoyer.

Objectif: L'objectif de ce module d'apprentissage est de fournir un aperçu de l'environnement actuel de la SDSR, des RR et de la VFF dans les États d'Afrique de l'Ouest et du Centre, y compris les progrès, les défis, les obstacles, les lacunes et les menaces.

Méthodologie: Le module d'apprentissage utilisera une combinaison de présentations, de discussions de groupe et d'exercices de cartographie pour faciliter l'apprentissage et le partage des connaissances. Le module d'apprentissage se déroulera en ligne à l'aide d'outils de communication virtuels.

Matériel didactique:

- Présentation PowerPoint sur l'environnement actuel des SDSR, RR et VFF dans les États d'Afrique de l'Ouest et du Centre
- Polycopié sur l'exercice de cartographie et le modèle de stratégie

Évaluation : Le module d'apprentissage sera évalué en fonction du niveau de participation et d'engagement des participants, de la qualité de l'exercice de cartographie et de l'élaboration de la stratégie au niveau national ainsi que des commentaires fournis par les animateurs..

Durée: 2 heures

Ordre du jour:

Session 1 : Aperçu de la SDSR, des RR et de la VFF dans les États d'Afrique de l'Ouest et du Centre (30 minutes)

Aperçu de l'environnement actuel de la SDSR, de la RR et de la VFF dans les États d'Afrique de l'Ouest et du Centre, y compris les progrès, les défis, les obstacles et les menaces.

Notes de l'animateur Crise sécuritaire en WCAR

- L'Afrique Occidentale et Centrale fait face à certains des défis les plus complexes du monde dans un contexte où les crises aiguës et prolongées s'aggravent et les besoins se détériorent. La confluence des conflits et de la violence ainsi que d'autres facteurs poussent des millions de personnes aux marges de la survie. L'insécurité et la violence menacent les vies et les moyens de subsistance, perturbent l'accès aux services de santé, d'eau, d'assainissement et d'hygiène, privent les communautés touchées par la violence de l'accès aux services vitaux, augmentent les violations des droits humains et compromettent la cohésion sociale.
- Depuis 2015, le nombre d'attaques brutales a été multiplié par huit dans le Sahel central et triplé dans



le bassin du lac Tchad, entraînant des déplacements et des besoins supplémentaires. En République Démocratique du Congo (RDC) et en République Centrafricaine (RCA), des conflits de longue durée et des crises prolongées continuent d'affecter des millions de personnes. Dans l'ouest du Cameroun, de violents conflits dans les régions du Sud-Ouest et du Nord-Ouest ont déplacé de nombreuses personnes. Les tendances au Sahel indiquent une nouvelle détérioration. Une série de coups d'État au Mali, au Tchad et en Guinée, la reprise des hostilités dans les zones de conflit de la région et les prochaines élections de 2022 risquent d'aggraver la situation dans la région.

Défis de SDSR et de VFF dans WCAR

- La région de l'Afrique Occidentale et Centrale continue de faire face à de grands défis dans la promotion et la protection de la santé et des droits sexuels et reproductifs (SDSR), la réduction de la mortalité maternelle très élevée, la réduction des taux de grossesses non désirées, la garantie de l'accès à l'avortement sûr et légal, et la lutte contre la violence sexiste (VBG) et la discrimination. Malgré les efforts pour améliorer l'accès aux services et aux informations de SSR, les progrès ont été lents et des obstacles importants persistent. Par exemple, de nombreuses femmes et filles vivant dans les zones rurales ont encore du mal à accéder aux services et aux produits de base tandis que la plupart des régions d'Afrique centrale ont des infrastructures et des ressources insuffisantes pour pouvoir soutenir et pérenniser les services.
- Les femmes et les filles continuent de rencontrer des difficultés pour accéder à des services et des produits de planning familial de qualité (contraceptifs), y compris tous les services de santé sexuelle et reproductive, allant des soins prénatals à l'accouchement et aux soins postnatals. Là où les contraceptifs sont disponibles, les prix sont trop élevés pour les femmes et les filles. Cela contribue ensuite à des taux élevés de grossesses non désirées, à des taux de mortalité maternelle élevés et à un besoin accru de planification familiale non satisfait. En Afrique de l'Ouest et du Centre, seulement 17% des femmes utilisent des méthodes modernes de contraception, contre une moyenne mondiale de 56%. Le manque d'accès à des services de planification familiale de qualité, en particulier dans les zones rurales, et les barrières culturelles et religieuses contribuent à cette faible utilisation. En général, les normes sociales et les barrières culturelles limitent l'utilisation des services de santé sexuelle et reproductive, en particulier dans les communautés patriarcales et dominées par les hommes, comme cela se manifeste dans la région de WCAR où les femmes continuent de lutter avec un pouvoir limité pour prendre des décisions concernant le nombre d'enfants, l'utilisation des ressources au niveau du ménage et, en cas d'urgence, s'il faut rechercher des soins/une assistance en matière de santé reproductive.
- La violence sexiste (VBG), y compris les pratiques néfastes (mariage d'enfants et la MGF/E), la violence sexuelle liée à une situation de conflit, la violence sexuelle dans les contextes humanitaires et les nouvelles formes émergentes de violence telles que la violence en ligne et/ou la violence assistée par la technologie posent également un grand problème dans la région. Au Nigéria, par exemple, plus de 30% des femmes âgées de 15 à 49 ans ont subi des violences physiques ou sexuelles tandis qu'au Cameroun, plus de 40% des femmes ont subi des violences sexistes principalement liées à des conflits. En Afrique de l'Ouest et du Centre, plus de 40% des femmes âgées de 20 à 24 ans se sont mariées avant l'âge de 18 ans alors que dans certains pays, comme le Niger et le Tchad, ce chiffre dépasse 70%. Il s'agit d'un obstacle majeur à l'éducation des filles et à l'accès aux services et aux informations de SSR, et cela augmente le risque des mortalité et morbidité maternelles, y compris la fistule obstétricale. En outre, les MGF sont encore largement pratiquées dans de nombreuses parties de la région, bien qu'elles soient prohibées dans de nombreux pays. La stigmatisation et la honte associées à la VBG empêchent souvent les femmes et les filles de signaler les incidents et de demander de l'aide, et les lois et politiques protégeant les femmes et les filles contre la VBG sont souvent inadéquates ou mal appliquées.

Session 2 : Études de cas et exemples de progrès, défis, obstacles et menaces dans les États d'Afrique Occidentale et Centrale

Notes de l'animateur - Étude de cas sur le Tchad

- En 2002, le gouvernement du Tchad a adopté une loi sur la santé reproductive (SR) qui consacre le droit aux services de SSR. Cependant, l'impact de cette nouvelle loi a été limité par l'absence d'un décret d'application fixant le cadre de sa mise en œuvre. L'absence d'un tel décret a créé un énorme écart entre la loi et sa mise en œuvre, contribué à l'incompréhension et au manque de connaissances, limité les droits reproductifs et signifié que de nombreux prestataires de soins de santé se sont sentis à risque et sans protection lorsqu'ils fournissaient des services de SSR indispensables.
- Seize ans plus tard, en 2018, le décret a été adopté par le Conseil des ministres marquant ainsi une étape clé dans le processus législatif et une fenêtre d'opportunité pour un plaidoyer plus poussé.
- Deux ans plus tard, en 2020, le décret d'application a été signé par le Président de la République et le Ministre de la Santé et de la Solidarité nationale le 14 octobre 2020. La loi et le décret de mise en application protègent les droits des femmes à prendre des décisions essentielles concernant leur vie sexuelle et reproductive sans exiger le consentement d'un conjoint, d'un parent ou d'un autre membre de la famille, exigences qui peuvent compromettre le choix, faire perdre un temps précieux et mettre des vies en danger. Dans le domaine de la planification familiale, le décret protège le droit des femmes à recevoir des méthodes de planification familiale sans le consentement de leurs maris ou des membres de leur famille remettant carrément le choix entre les mains des femmes, là où il appartient justement. En soins obstétriques, il permet aux prestataires de soins de santé de réaliser des césariennes d'urgence sans avoir à attendre le consentement du conjoint ou de la famille. Dans le domaine des soins d'avortement, le décret établit les paramètres juridiques de l'avortement dans les cas où la vie du fœtus ou de la femme enceinte est en danger. En défendant les droits des femmes, en protégeant également les prestataires de services et en veillant à ce qu'ils ne soient pas arrêtés ou poursuivis lorsqu'ils fournissent des soins en fonction des besoins médicaux, cette législation a le potentiel de sauver des milliers de vies.

Notes de l'animateur – Burkina Faso

- Le gouvernement du Burkina Faso a fait preuve d'une forte volonté politique et a poursuivi des politiques habilitantes en matière de santé sexuelle et reproductive.
- En 2010, le gouvernement s'est engagé à éliminer les obstacles financiers en offrant des soins obstétriques d'urgence gratuits. En 2011, le Burkina a accueilli le lancement du Partenariat de Ouagadougou, qui visait à atteindre au moins 2,2 millions d'utilisateurs supplémentaires du planning familial dans les neuf pays d'Afrique de l'Ouest d'ici 2020.
- Huit ans plus tard, en 2018, il a étendu cet engagement aux services de PF. Le Plan National de Développement Économique et Social (PNDES) pour 2016-2020 inscrit l'accélération de la transition démographique parmi ses priorités. Le Plan National d'Accélération de la Planification Familiale pour 2017-2020 (dit PNAPF) est l'un des outils spécifiques d'opérationnalisation du PNDES afin d'accélérer cette transition démographique.

Session 3 : Cartographie des progrès/contrecoups, des défis, des obstacles et des menaces (60 minutes)

- Les participants seront divisés en petits groupes en fonction de leurs pays respectifs.
- Chaque groupe cartographiera les progrès/contrecoups, les défis, les obstacles et les menaces liés aux SDSR, RR et VFF dans leur pays dans la législation, la prévalence de la VBG/violence, la stigmatisation sociale et les investissements (allocations budgétaires)

 Les animateurs fourniront des conseils et des commentaires à chaque groupe, y compris du matériel pour référence supplémentaire, notamment des bases de données statistiques (UNFPA, OMS, ONU Femmes), des ressources sur la législation spécifique au pays, des données sur la prévalence de la VBG au niveau national.

Exemples pertinents de WACA:

- Niger: Le Niger a l'un des taux de mortalité maternelle les plus élevés au monde, avec un accès limité à la planification familiale et un besoin non satisfait élevé de contraception. Le mariage des enfants et les mutilations génitales féminines (MGF) sont également répandus, affectant la santé et le bien-être des jeunes filles. Toutefois, des progrès ont été accomplis ces dernières années, notamment l'élaboration d'un plan d'action national pour réduire la mortalité maternelle, l'expansion des services de planning familial et les efforts de lutte contre le mariage des enfants et les mutilations génitales féminines.
- Libéria: Le Libéria a réalisé des progrès significatifs ces dernières années dans le cadre de l'amélioration de la santé maternelle et infantile, notamment en élargissant l'accès aux services de planning familial, en améliorant les soins de santé maternelle et infantile et en luttant contre la violence sexiste. Toutefois, des grands défis subsistent, notamment un accès limité à des services de santé de qualité, des taux élevés de grossesse chez les adolescentes et la violence sexiste persistante, notamment le viol et l'exploitation sexuelle.
- Cameroun: Le Cameroun est confronté à des grands défis pour résoudre les problèmes de santé sexuelle et reproductive, notamment des taux élevés de mortalité maternelle et infantile, un accès limité aux services de planning familial et un besoin élevé non satisfait de contraception. De plus, le mariage des enfants et les MGF sont toujours répandus, en particulier dans les zones rurales. Toutefois, le gouvernement a fait quelques progrès ces dernières années, notamment l'élaboration d'une stratégie nationale de réduction de la mortalité maternelle et l'expansion des services de planning familial.
- Mali: Le Mali est confronté à des grands défis pour résoudre les problèmes de santé sexuelle et reproductive, notamment des taux élevés de mortalité maternelle et infantile, un accès limité aux services de planning familial et un besoin élevé non satisfait de contraception. De plus, le mariage des enfants et les MGF sont toujours répandus, en particulier dans les zones rurales. Touteois, le gouvernement a fait quelques progrès ces dernières années, notamment l'élaboration d'une stratégie nationale de réduction de la mortalité maternelle et l'expansion des services de planning familial.
- RDC: La République Démocratique du Congo (RDC) est confrontée à des grands défis pour résoudre les problèmes de santé sexuelle et reproductive, notamment des taux élevés de mortalité maternelle et infantile, un accès limité aux services de planning familial et un besoin non satisfait élevé de contraception. La violence sexiste, y compris le viol et l'exploitation sexuelle, est également répandue, en particulier dans les zones touchées par le conflit. Toutefois, le gouvernement a fait quelques progrès ces dernières années, notamment l'expansion des services de planning familial et des efforts pour lutter contre la violence sexiste.
- Nigéria: Le Nigéria a la plus grande population d'Afrique Occidentale et Centrale et fait face à des défis
 importants pour résoudre les problèmes de santé sexuelle et reproductive, notamment des taux élevés
 de mortalité maternelle et infantile, un accès limité aux services de planning familial et un besoin non
 satisfait élevé de contraception. De plus, le mariage des enfants et les mutilations génitales féminines
 sont toujours répandus, en particulier dans les États du nord. Toutefois, le gouvernement a fait quelques
 progrès ces dernières années, notamment l'expansion des services de planning familial et des efforts
 pour lutter contre la violence sexiste.
- Côte d'Ivoire: En Côte d'Ivoire, des efforts ont été déployés pour améliorer la SDSR, des RR et l'EVAWG. Le gouvernement a élaboré un Plan National de Développement Sanitaire pour 2016-2020 qui vise à renforcer le système de santé et à améliorer l'accès aux services de santé, y compris les services de SSR.

Le pays a également adopté des lois et des politiques visant à promouvoir l'égalité sexospécifique et à protéger les droits des femmes, notamment une loi criminalisant les mutilations génitales féminines (MGF). Toutefois, la mise en œuvre et l'application de ces lois et politiques restent un défi, tandis que la violence sexiste continue d'être un problème majeur dans le pays. La prévalence des MGF, des mariages précoces et forcés et d'autres pratiques néfastes reste également élevée.

- Burkina Faso: Le Burkina Faso a fait quelques progrès dans la promotion de la SDSR, des RR et de l'EVAWG. Le gouvernement a adopté une politique nationale sur l'égalité sexospécifique qui reconnaît les droits des femmes et promeut l'égalité des sexes. Le pays a également fait des efforts pour améliorer l'accès aux services de planning familial et réduire la mortalité maternelle. Toutefois, des défis subsistent dans la mise en œuvre de ces politiques et programmes, en particulier dans les zones rurales où l'accès aux services de santé est limité. La violence sexiste est également un grand problème dans le pays, avec des taux élevés de violence sexuelle et de MGF.
- Tchad: Le Tchad est confronté à des grands défis pour promouvoir la SDSR, les RR et l'EVAWG. Le pays a l'un des taux de mortalité maternelle les plus élevés au monde et l'accès aux services de santé, y compris les services de SSR, est limité, en particulier dans les zones rurales. Le mariage des enfants et les mutilations génitales féminines sont également répandus dans le pays. Des efforts ont été déployés afin de résoudre ces problèmes, notamment l'adoption du Plan National pour la Santé des Femmes, des Enfants et des Adolescents, mais la mise en œuvre et le financement de ces initiatives restent un défi à relever.
- Ghana: Le Ghana a fait des progrès dans la promotion de la SDSR, des RR et de l'EVAWG. Le pays a adopté des politiques et des programmes visant à améliorer l'accès aux services de planning familial, à réduire la mortalité maternelle et à promouvoir l'égalité des sexes. Le gouvernement a également adopté des lois visant à lutter contre la violence sexiste, notamment une Loi sur la violence domestique et une Loi sur les délits sexuels. Toutefois, la mise en œuvre et l'application de ces lois et politiques restent un défi et il existe encore des lacunes importantes dans l'accès aux services de santé, en particulier dans les zones rurales.

Session 4 : Partage et analyse des résultats au niveau national (30 minutes)

- Chaque groupe partagera les résultats de son travail avec l'ensemble du groupe.
- Les animateurs guideront le groupe dans l'analyse des points communs et des différences en matière de progrès, de défis, d'obstacles et de menaces dans les différents pays.

Notes de l'animateur

Points communs:

- Tous les pays de la région sont confrontés à des grands défis différenciés en matière de SDSR, de RR et d'EVAWG, en particulier à cause des facteurs socioculturels et économiques tels que les normes sociales sexospécifiques et les investissements limités des gouvernements en faveur de la santé maternelle et reproductive qui, à leur tour, limitent l'accès aux services, à l'éducation et aux ressources.
- Les taux élevés de mortalité maternelle, les faibles taux de prévalence contraceptive et les niveaux élevés de besoins non satisfaits en matière de planning familial constituent des défis communs à tous les pays.
- La région connaît également des niveaux élevés de mariages d'enfants, de mutilations génitales féminines/excisions et de violences sexuelles et sexistes.
- Tous les pays ont ratifié des accords internationaux et régionaux visant à promouvoir et à protéger les droits des femmes et des filles, y compris le Protocole de Maputo, la CEDEF et les ODD.

Différences:

• Le contexte politique et social varie d'un pays à l'autre, certains pays connaissant des conflits ou une instabilité politique, ce qui exacerbe encore les difficultés rencontrées pour aborder la SDSR, les RR et

l'EVAWG. Les conflits limitent l'accès aux services et augmentent la vulnérabilité à différentes formes de violence, y compris la violence sexuelle comme le viol et la souillure. L'instabilité politique empêche l'adoption de législations et l'allocation de ressources/budgets à la VCF et à la SSR, entre autres. La plupart des pays de la WCAR qui continuent d'avoir des groupes importants de réfugiés et de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays vivent dans de très mauvaises conditions et luttent pour accéder à l'eau et à des conditions d'hygiène de base qui restent essentielles pour les femmes et les adolescentes.

- Certains pays ont fait des progrès significatifs dans la résolution de ces problèmes, comme le Ghana qui a mis en œuvre des politiques et des programmes qui ont contribué à une réduction des taux de mortalité maternelle et à une augmentation des taux de prévalence contraceptive.
- D'autres pays, comme le Libéria, continuent d'être confrontés à des défis importants pour résoudre ces problèmes, en particulier à cause des ressources limitées et des systèmes de santé faibles.
- Bien que tous les pays aient mis en place des lois et des politiques visant à promouvoir la SDSR et à mettre fin à l'EVAWG, la mise en œuvre et l'application de ces lois varient d'un pays à l'autre, certains pays étant confrontés à de grands défis à cet égard.

Session 5 : Exercice de partage d'expériences et de problèmes émergents ainsi que des meilleures pratiques pour faire face aux défis, aux obstacles, aux con trecoups et aux menaces. (30 minutes)

- Les participants réfléchiront et identifieront ce qui suit :
- Les défis, les obstacles et les menaces similaires ou différents dans la région ?
- Les facteurs socioculturels et économiques empêchant l'accès aux services ?

2.2. Module de formation 2 Cadres juridiques existants en matière de SDSR et de VFF

Titre: Les cadres juridiques existants en matière de SDSR et de VFF en Afrique Occidentale et Centrale: principaux instruments régionaux et internationaux. Ce module de formation fournira un aperçu des cadres juridiques existants sur les SDSR et la VFF en Afrique de l'Ouest et du Centre, y compris les principaux instruments, politiques, engagements et plans d'action régionaux et internationaux. À la fin de la formation, les participants auront une meilleure compréhension de ce que sont ces outils juridiques, comment ils peuvent utiliser ces cadres juridiques afin de promouvoir la politique et le plaidoyer budgétaire en matière de SDSR, de RR et d'EVAWG, et des réflexions sur la question de savoir si les cadres juridiques disponibles répondent aux défis.

Objectif: L'objectif de ce module de formation est de fournir un aperçu des cadres juridiques existants sur la santé et les droits sexuels et reproductifs (SDSR) et la violence à l'égard des femmes et des filles (VFF) en Afrique Occidentale et Centrale, y compris les principaux instruments, politiques, engagements et plans d'action régionaux et internationaux.

Méthodologie: Le module de formation utilisera une combinaison de présentations et de discussions de groupe pour faciliter l'apprentissage et le partage des connaissances. Le module de formation se déroulera en ligne à l'aide d'outils de communication virtuels.

Matériel didactique:

- Une présentation PowerPoint sur les cadres juridiques existants en matière de SDSR et de VFF en Afrique de l'Ouest et du Centre
- Un document sur les principaux instruments, politiques, engagements et plans d'action régionaux et internationaux en matière de SDSR et de VFF



• Une feuille de travail de la planification d'action

Évaluation : Le module de formation sera évalué à travers les commentaires et l'engagement des participants pendant la formation et à travers le formulaire d'évaluation fourni à la fin du module de formation.

Durée: 2 heures:

Session 1 : Aperçu des cadres juridiques SDSR, RR et VFF en Afrique de l'Ouest et du Centre (30 minutes)

Définition de SDSR et d'EVAWG

- DSR signifie Santé et Droits Sexuels et Reproductifs. Selon la Fédération Internationale pour la Planification Familiale (IPPF) ¹, les SDSR englobent un large éventail de problèmes liés à la santé sexuelle et reproductive des personnes et à leur droit d'accéder aux informations, aux services et aux soins liés à ces problèmes. Plus précisément, la SDSR comprend le droit de faire des choix éclairés concernant sa propre santé sexuelle et reproductive, y compris le droit d'accéder à la contraception, à l'avortement sûr et légal, et aux informations et services liés à la prévention et au traitement des infections sexuellement transmissibles (IST) et du VIH/SIDA. Elle comprend également le droit d'accéder à une éducation sexuelle complète, d'avoir des relations sexuelles sûres et consensuelles et de recevoir des soins respectueux et non discriminatoires liés à sa santé sexuelle et reproductive. Selon le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA)², les droits reproductifs font référence au "droit humain fondamental de tous les couples et individus de décider librement et de manière responsable du nombre, de l'espacement et du moment de leurs enfants et d'avoir les informations et les moyens de le faire", et le droit d'atteindre le niveau le plus haut de santé sexuelle et reproductive." En outre, les droits reproductifs sont considérés comme un sous-ensemble des droits humains et sont reconnus comme un élément essentiel pour parvenir à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes. Les droits reproductifs font donc partie intégrante du cadre plus large des droits humains et de la justice sociale.
- EVAWG signifie mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles ; la définition officielle de l'ONU de l'EVAWG est dérivée de la Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles : "le terme 'violence à l'égard des femmes' désigne tout acte de violence sexiste qui entraîne ou est susceptible d'entraîner des dommages ou des souffrances physiques, sexuels ou psychologiques des femmes, y compris les menaces de tels actes, la coercition ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée". ³ Cela fait également référence aux efforts visant à prévenir et à lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles qui peut inclure des violences physiques, sexuelles et émotionnelles. Le plaidoyer en faveur des politiques et des budgets de l'EVAWG peut impliquer la promotion de lois et de politiques qui protègent les femmes et les filles contre la violence, ainsi que l'augmentation du financement des programmes de prévention et d'intervention.
- Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), le planning familial est «la capacité des individus et

³ Assemblée Générale des Nations Unies. (1993). Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Extrait de https://www.un.org/documents/ga/res/48/a48r104.html



¹ Fédération Internationale pour la Planification Familiale - Qu'est-ce que la santé et les droits sexuels et reproductifs ? Extrait de https://www.ippf.org/what-we-do/what-are-sexual-and-reproductive-health-and-rights. Consulté : 14 avril 2023. https://www.ippf.org/what-we-do/what-are-sexual-and-reproductive-health-and-rights. Consulté : 14 avril 2023.

² Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) (2017). Droits Reproductifs et Objectifs de Développement Durable : une approche fondée sur les droits humains. Extrait de https://www.unfpa.org/sites/default/files/resource-pdf/UNFPA Reproductive Rights and the Sustainable Development Goals.pdf.pdf

des couples d'anticiper et d'atteindre le nombre d'enfants qu'ils désirent ainsi que l'espacement et le moment de leurs naissances. Il est réalisé grâce à l'utilisation de méthodes contraceptives et le traitement de l'infertilité involontaire». La planification familiale est considérée comme un droit humain fondamental et est reconnue comme un élément clé pour atteindre les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies, en particulier ceux liés à la santé maternelle et infantile, l'égalité des sexes et la réduction de la pauvreté.⁴

Session 2 : Aperçu des cadres juridiques existants en Afrique Occidentale et Centrale

- SDSR: En général, les États d'Afrique Occidentale et Centrale disposent de cadres juridiques qui reconnaissent la santé et les droits sexuels et reproductifs. De nombreux pays ont ratifié les conventions et accords internationaux relatifs à la SDSR, tels que la Convention sur l'Elimination de toutes les Formes de Discrimination à l'égard des Femmes (CEDAW) et le Protocole de Maputo. Toutefois, il peut y avoir des écarts entre les cadres juridiques et la mise en œuvre effective des politiques et programmes de SDSR tandis que de nombreux États sont confrontés à des défis liés à des ressources limitées, des infrastructures et des normes sociales et culturelles. Une liste exhaustive des pays qui les ont ratifié peut être consultée sur : https://treaties.un.org/Pages/ViewDetails.aspx?src=IND&mtdsgno=IV8&chapter=4&cla ng= en
- RR: Les cadres juridiques liés aux droits reproductifs varient selon les États d'Afrique de l'Ouest et du Centre. Ils comprennent des cadres internationaux, régionaux et nationaux qui soutiennent l'accès à la contraception et à l'avortement sécurisé, tandis que d'autres ont des lois restrictives qui limitent ces droits. Une liste des pays qui ont des dispositions légales contre tel type de VBG peut être trouvée sur https://treaties.un.org/Pages/ViewDetails.aspx?src=IND&mtdsg no=IV-8&chapter=4&clang= en
- EVAWG: De nombreux États d'Afrique de l'Ouest et du Centre ont des cadres juridiques qui interdisent la violence à l'égard des femmes et des filles, y compris les agressions sexuelles, la violence domestique et les mutilations génitales féminines (MGF/E). Certains pays ont promulgué des lois et des politiques qui traitent spécifiquement de la violence sexiste, telles que des plans d'action et des stratégies nationales, alors que d'autres ont mis en place des services spécialisés, tels que des refuges et des lignes d'assistance téléphonique, pour les victimes de violence. Cependant, la mise en œuvre peut être difficile, et les normes culturelles et sociales qui tolèrent la violence à l'égard des femmes et des filles peuvent être profondément ancrées dans certaines communautés.
- En termes de cadres budgétaires, les fonds de SDSR, de RR et de PF sont souvent alloués et distribués par le Ministère National de la Santé concerné, tandis que les questions de l'EVAWG sont allouées des finds par les départements ou ministères nationaux du genre ou des droits des femmes. Dans les États d'Afrique Occidentale et Centrale, les défis concernent les ressources limitées pour les soins de santé et l'égalité des sexes/les droits des femmes/les services sociaux, ce qui peut affecter la mise en œuvre des politiques liées à la SDSR, à des RR et à l'EVAWG. Certains États peuvent également être confrontés à des défis liés à la corruption et à l'utilisation inefficace des ressources. De nombreux défenseurs et organisations s'efforcent d'augmenter le financement de ces questions et de s'assurer que les ressources sont allouées efficacement afin de relever les défis uniques auxquels chaque État est confronté.

⁴ Organisation Mondiale de la Santé. (2021). Planification familiale/Contraception. Extrait de https://www.who.int/news-room/q-a-detail/family-planning-contraception.



Session 3 : Principaux instruments/traités internationaux en matière de SDSR et de VFF

- La Convention sur l'Elimination de toutes les Formes de Discrimination à l'égard des Femmes (CEDAW) est un traité des droits humains qui vise à traiter les SDSR, RR et EVAWG dans les États d'Afrique de l'Ouest et du Centre en exigeant l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes et en garantissant leur égalité des droits dans des domaines tels que l'éducation, la santé et l'emploi. La CEDAW reconnaît les droits reproductifs comme étant des droits humains et fait appel à l'élimination des pratiques néfastes telles que les MGF/E et le mariage des enfants.
- La Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD) est une conférence mondiale qui a cherché à résoudre les questions de population et à promouvoir les droits humains, y compris la SDSR. La CIPD a reconnu l'importance d'assurer l'accès universel aux services de santé reproductive, de réduire la mortalité maternelle et de promouvoir l'égalité sexospécifique.
- La Déclaration et la Plateforme d'action de Beijing forment un plan mondial de promouvoir les droits des femmes et l'égalité des sexes. Il comprend des engagements visant à garantir l'accès des femmes aux services de SDSR, à promouvoir l'égalité entre les sexes et à éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles.
- L'observation générale 14 du Comité des Droits Economiques, Sociaux et Culturels (CESCR) fournit des orientations sur le droit à la santé en vertu du Pacte International relatif aux Droits Economiques, Sociaux et Culturels. Elle reconnaît la santé reproductive comme une composante fondamentale du droit à la santé et appelle à l'élimination de la discrimination et de la violence à l'égard des femmes en ce qui concerne l'accès aux services de soins de santé.
- La Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées (CDPH) vise à promouvoir et à protéger les droits des personnes handicapées, y compris leur droit à la santé et à l'accès aux services de SDSR. La CDPH reconnaît que les personnes handicapées peuvent être confrontées à des obstacles pour pouvoir accéder aux services de SDSR et appelle à l'élimination de la discrimination et des obstacles à l'accès à ces services.
- Le Forum Génération Égalité est un rassemblement mondial axé sur la promotion de l'égalité des sexes et la promotion des droits des femmes. Le forum met l'accent sur la promotion de la SDSR, des RR et de l'EVAWG, y compris les engagements à garantir l'accès universel aux services de santé sexuelle et reproductive, à prévenir et lutter contre la violence sexiste et à promouvoir l'égalité sexospécifique. Le forum met l'accent sur la satisfaction des besoins des groupes marginalisés, tels que les femmes et les filles vivant avec handicap et les réfugiés.
- La stratégie mondiale de l'Organisation Mondiale de la Santé relative à la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent (2016-2030)⁵
- Les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies sont un ensemble de 17 objectifs mondiaux visant à mettre fin à la pauvreté, à protéger la planète et à promouvoir la prospérité pour tous. Les ODD comprennent des cibles liées à la SDSR, aux RR et à l'EVAWG ainsi que des indicateurs (voir annexe).
- L'ODD 1 vise à mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes et dimensions, et il comprend des cibles telles que l'éradication de l'extrême pauvreté, la réduction de la proportion de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté, la mise en œuvre de systèmes de protection sociale et la garantie de l'égalité des droits aux ressources économiques et à l'accès aux prestations de base.
- L'ODD 3 Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge, y



- compris des cibles pour réduire la mortalité maternelle et garantir l'accès universel aux services de santé sexuelle et reproductive.
- L'ODD 4 Garantir une éducation de qualité inclusive et équitable et promouvoir des opportunités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous, y compris des cibles pour promouvoir une éducation sexuelle complète et éliminer les disparités entre les sexes dans l'éducation.
- L'ODD 5 Atteindre l'égalité homme-femme et autonomiser toutes les femmes et les filles, y compris des cibles pour éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles, mettre fin au mariage des enfants et garantir l'accès universel à la santé et aux droits sexuels et reproductifs.
- L'ODD 10 Réduire les inégalités au sein des pays et entre les pays, y compris des cibles pour garantir l'égalité des chances pour tous, quel que soit le sexe, et éliminer les lois et pratiques discriminatoires.
- L' ODD 16 Promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives pour le développement durable, assurer l'accès à la justice pour tous et mettre en place des institutions efficaces, redevables et inclusives à tous les niveaux, y compris des objectifs visant à éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles et à renforcer les institutions afin de prévenir et lutter contre la violence sexiste.
- https://treaties.un.org/Pages/ViewDetails.aspx?src=IND&mtdsg_no=IV-8&chapter=4&clang=_en

Session 4 : Principaux instruments régionaux sur les SDSR, RR et EVAWG (30 minutes)

- L'Agenda 2063 de l'Union Africaine : Ce cadre, adopté en 2013, comprend plusieurs objectifs liés à la SDSR, à des RR et à l'EVAWG, tels que l'amélioration de la santé maternelle et infantile, la réduction de la mortalité maternelle et l'élimination des pratiques néfastes telles que les MGF/E et le mariage des enfants.
- En ce qui concerne la SDSR, l'agenda accorde la priorité à l'accès à une éducation sexuelle complète, à un accès accru aux services de planning familial et à la réduction des taux de mortalité maternelle grâce à l'amélioration des soins de santé reproductive. Il reconnaît également l'importance de lutter contre les pratiques traditionnelles néfastes telles que les mutilations génitales féminines et le mariage des enfants.
- En termes de RR, l'agenda souligne la nécessité d'assurer l'accès universel aux services de santé sexuelle et reproductive, y compris l'avortement sûr et légal, tout en reconnaissant l'importance de donner aux femmes et aux filles les moyens de prendre des décisions éclairées concernant leur santé reproductive.
- En ce qui concerne l'EVAWG, l'agenda comprend des engagements de lutter contre toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles, y compris la violence sexuelle, la traite et les pratiques traditionnelles néfastes. Il reconnaît l'importance de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles dans la réalisation de ces objectifs.
- Le Protocole à la Charte Africaine des Droits Humains et des Peuples relatif aux Droits de la Femme en Afrique (Protocole de Maputo) vise à aborder la SDSR, les RR et l'EVAWG dans les États d'Afrique de l'Ouest et du Centre en reconnaissant les droits reproductifs comme des droits humains et en appelant à l'élimination des pratiques néfastes telles que les mutilations génitales féminines/excision (MGF/E) et le mariage des enfants. Il en appelle également à la protection des droits des femmes pendant les conflits armés et à la prévention et à la répression de toutes les formes de violence à l'égard des femmes.
- La Charte de Banjul, également connue sous le nom de Charte Africaine des Droits Humains et des Peuples, est un instrument juridiquement contraignant des droits humains adopté par l'Union Africaine en 1981. Cette Charte reconnaît que les droits des femmes font partie intégrante des droits humains et interdit explicitement toute forme de discrimination à l'égard des femmes.
- En ce qui concerne la SDSR, la Charte reconnaît le droit des individus à prendre des décisions concernant leur propre santé reproductive et à avoir accès aux informations et services nécessaires pour exercer ce droit. La Charte reconnaît également le droit des femmes à être protégées contre les pra-

- tiques traditionnelles néfastes, telles que les mutilations génitales féminines et le mariage forcé.
- En ce qui concerne l'EVAWG, la Charte reconnaît le droit des femmes à être exemptes de toute forme de violence, y compris la violence physique, sexuelle et psychologique. Elle exige également des États parties qu'ils prennent des mesures pour prévenir, punir et éradiquer toutes les formes de violence à l'égard des femmes. Dans l'ensemble, la Charte de Banjul joue un important rôle dans la promotion et la protection des droits des femmes en Afrique, notamment dans les domaines de SDSR, de RR et d'EVAWG

Exemples de campagnes au niveau régional

• La Campagne de l'Union Africaine pour mettre fin au mariage des enfants en Afrique est une campagne panafricaine qui vise à mettre fin au mariage des enfants en Afrique d'ici 2030. La campagne vise à sensibiliser aux effets néfastes du mariage des enfants au sujet des filles et leurs communautés, et à promouvoir des politiques et des programmes qui préviennent le mariage des enfants et soutiennent les filles à risque ou déjà mariées. La campagne met l'accent sur l'autonomisation des filles à prendre leurs propres décisions concernant leur vie, y compris leur santé reproductive.

La Décennie de la Femme Africaine (2010-2020) axée sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes était une campagne de 10 ans lancée par l'Union Africaine afin d'accélérer les progrès vers l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en Afrique. La campagne visait à aborder les principaux problèmes affectant les femmes en Afrique, notamment la SDSR, les RR et l'EVAWG. La campagne visait à donner aux femmes les moyens de participer pleinement à tous les aspects de la société, à promouvoir l'accès des femmes à l'éducation et aux opportunités économiques et à éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles. La campagne a contribué à sensibiliser à ces problèmes et à promouvoir des actions politiques et programmatiques pour y remédier. Mécanismes sous-régionaux de WACA:

- La loi additionnelle de la CEDEAO sur l'égalité des droits entre les femmes et les hommes pour le développement durable dans la Région de la CEDEAO vise à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en Afrique de l'Ouest. Elle comprend des dispositions sur la SDSR, les RR et l'EVAWG, telles que la promotion de l'accès aux services de santé reproductive, la prévention et la lutte contre la violence sexiste et l'élimination des pratiques néfastes telles que les MGF/E et le mariage des enfants.
- La Déclaration des États de l'Afrique Centrale sur la lutte contre les violences sexuelles faites aux femmes et aux enfants reconnaît les violences sexuelles comme une violation grave des droits humains et appelle à la prévention et à la répression de ces crimes. Elle comprend également des dispositions sur la fourniture d'un soutien et de services aux victimes de violences sexuelles.
- Le Partenariat d'Ouagadougou est une initiative régionale axée sur l'amélioration de l'accès aux services de planning familial dans les États d'Afrique Occidentale et Centrale. Il comprend des engagements des gouvernements, des organisations de la société civile et des donateurs pour augmenter le financement et améliorer la prestation de services de planning familial. En améliorant l'accès aux services de planning familial, le partenariat cherche à résoudre les problèmes de santé sexuelle et reproductive tels que la réduction de la mortalité maternelle, la prévention des grossesses non désirées et l'amélioration de la santé globale des femmes et des filles.
- La Déclaration d'Abuja vise à renforcer les systèmes de santé en Afrique et à assurer leur préparation aux épidémies. Les gouvernements africains ont pris l'engagement historique d'allouer au moins 15 % de leur budget annuel au secteur de la santé.

Session 5 : Discussion de groupe (30 minutes)

 Les participants seront divisés en petits groupes afin de discuter de la pertinence et de la mise en œuvre des cadres juridiques en matière de SDSR et de VFF dans leurs pays et contextes respectifs.



- Quels sont les engagements que les États membres de l'UA (WACA) ont pris en matière de SDSR,
 RR et EVAWG ?
- Ces instruments sont-ils présents dans la législation nationale de votre pays ?
- Lequel de ces instruments est le plus pertinent pour votre organisation/contexte de travail ?
- Les membres de votre communauté connaissent-ils l'existence et la pertinence de ces instruments?
- Ces instruments abordent-ils les défis de SDSR/EVAWG de votre pays/communauté/région ?
- Quels sont les défis et les opportunités de leur mise en œuvre ?
- Les animateurs fourniront des conseils et des commentaires à chaque groupe.

2.3. Module de formation 3 : Analyser les plans d'action nationaux en matière de SDSR, de RR et d'EVAWG

Titre : Plans d'action nationaux en matière de SDSR, de RR et d'EVAWG pour la mise en œuvre de leurs cadres.

Ce module d'apprentissage fournira un aperçu des plans d'action au niveau des pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre pour la mise en œuvre des cadres de SDSR, de RR et de VFF. Il offrira aux participants l'opportunité de s'orienter afin d'analyser les plans d'action existants et comment plaider en faveur de leur mise en œuvre. À la fin du module d'apprentissage, les participants auront une compréhension claire de la manière dont les cadres s'appliquent dans leurs pays respectifs et auront élaboré des plans de plaidoyer concrets pour les mettre en œuvre.

Objectif : L'objectif de ce module d'apprentissage est de fournir un aperçu des plans d'action au niveau des pays en matière de SDSR, RR et EVAWG pour la mise en œuvre de ces cadres.

Méthodologie: Le module d'apprentissage utilisera une combinaison de présentations, de discussions de groupe et de plans d'action afin de faciliter l'apprentissage et le partage des connaissances. Le module d'apprentissage se déroulera en ligne à l'aide d'outils de communication virtuels.

Matériel didactique:

- Présentation PowerPoint sur les cadres juridiques et politiques liés à la SDSR et à la VFF en Afrique de l'Ouest et du Centre
- Polycopié sur l'exercice de cartographie et le modèle de plan d'action

Évaluation : Le module d'apprentissage sera évalué en fonction du niveau de participation et d'engagement des participants, de la qualité des plans de plaidoyer élaborés au niveau des pays et des commentaires fournis par les animateurs.

Durée: 3 heures

Ordre du jour:

Session 1 : Plans d'action nationaux en matière de SDSR, RR et EVAWG pour la mise en œuvre de leurs cadres (30 minutes)

Notes de l'animateur

Certains des principaux plans d'action et plans stratégiques au niveau des pays en matière de SDSR, de RR et d'EVAWG pour chacun des pays à partir de 2021, en fonction des sources disponibles :

 Niger: Le Niger dispose d'une politique et d'un plan stratégique nationaux de santé reproductive (2018-2022) qui se concentrent sur l'amélioration de l'accès et de l'utilisation des contraceptifs modernes, la réduction de la mortalité maternelle et néonatale et l'amélioration de la qualité des services



- de santé reproductive. Le pays dispose également d'une politique sexospécifique nationale et d'un plan d'action national pour la promotion et la protection des droits humains (2018-2022), qui comprend des actions de prévention et de riposte aux violences sexistes.
- Libéria: Le Libéria dispose d'une politique nationale sur l'égalité des sexes et d'un plan d'action national sur la violence sexuelle et sexiste (2019-2023), qui visent à prévenir et à combattre toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles, y compris la violence sexuelle. Le pays dispose également d'une politique et d'une stratégie nationales de santé des adolescents (2018-2022) qui accordent la priorité à l'amélioration de la santé sexuelle et reproductive des adolescents et des jeunes grâce à une éducation sexuelle complète, à l'accès à des services de santé adaptés aux jeunes et à la promotion de comportements sains.
- Cameroun: Le Cameroun a une Politique nationale de santé reproductive (2014-2020) qui met l'accent sur l'amélioration de l'accès et de l'utilisation de planning familial, la réduction de la mortalité maternelle et néonatale et la lutte contre les infections sexuellement transmissibles et le VIH/SIDA. Le pays dispose également d'une Politique sexospécifique nationale (2011-2020) et d'un plan d'action national de lutte contre la violence sexiste (2017-2021), qui comprend des actions de prévenir et riposter à la violence à l'égard des femmes et des filles.
- Mali: Le Mali dispose d'une politique et d'un plan stratégique nationaux de santé reproductive (2014-2023) qui accordent la priorité à l'augmentation de l'accès et de l'utilisation des services de planning familial, à la réduction de la mortalité maternelle et néonatale et à l'amélioration de la qualité des services de santé reproductive. Le pays s'est également doté d'une politique sexospécifique nationale et d'un plan d'action national pour la promotion de l'égalité entre les sexes (2017-2026), qui comprend des actions de prévention et de riposte aux violences sexistes.
- RDC: La RDC a une politique nationale de santé reproductive (2014-2020) qui met l'accent sur l'amélioration de l'accès et de l'utilisation des services de planning familial, la réduction de la mortalité maternelle et néonatale et la lutte contre les infections sexuellement transmissibles et le VIH/SIDA. Le pays dispose également d'une politique sexospécifique nationale (2016-2025) et d'une stratégie nationale de lutte contre les violences sexistes (2016-2020), qui comprend des actions de prévention et de riposte aux violences à l'égard des femmes et des filles.
- Côte d'Ivoire: La Côte d'Ivoire a une politique et un plan stratégique nationaux de santé reproductive (2014-2020) qui se concentrent sur l'amélioration de l'accès et de l'utilisation des services de planning familial, la réduction de la mortalité maternelle et néonatale et la lutte contre les infections sexuellement transmissibles et le VIH/SIDA. Le pays s'est également doté d'une politique sexospécifique nationale et d'un plan d'action national pour la promotion de l'égalité entre les sexes (2017-2020), qui comprend des actions de prévention et de riposte aux violences sexistes.
- Burkina Faso: L'actuel Plan d'action national pour la période 2018-2022 en matière de SDSR au Burkina Faso accorde la priorité à quatre domaines clés: le planning familial, la santé maternelle et infantile, la prévention et la gestion du VIH/SIDA et des IST, et la prévention de la violence sexiste. Le plan comprend également des stratégies spécifiques pour améliorer la disponibilité, l'accessibilité et la qualité des services de SSR, notamment la formation des prestataires de soins de santé et des agents de santé communautaires, l'élargissement de la disponibilité de la contraception et l'amélioration de l'accès aux services d'avortement sécurisé. En outre, le plan vise à éliminer les obstacles sociaux et culturels à la SSR et à promouvoir l'égalité des sexes grâce à l'engagement communautaire et à des campagnes de sensibilisation.
- **Tchad:** La Stratégie nationale de la santé reproductive et de la population pour la période 2017-2021 au Tchad se concentre sur quatre domaines principaux : le planning familial, la santé maternelle et infantile, la prévention des infections sexuellement transmissibles et la violence sexiste. La stratégie vise à accroître l'accès à des services de SSR de qualité grâce à l'intégration des services au niveau des soins de santé primaires ainsi qu'à la formation des prestataires de soins de santé. En outre, la stratégie vise à accroître la sensibilisation et à surmonter les obstacles sociaux et culturels grâce à la mobilisation communautaire et à la promotion de l'égalité des sexes.

Session 2 : Identification des domaines d'action prioritaires (30 minutes)

- Chaque groupe explore ce qui suit :
 - · L'état de leurs plans d'action nationaux,
 - La mise en œuvre des plans d'action.
- Chaque groupe explorera les plans d'action nationaux respectifs dans une perspective comparative en gardant à l'esprit les domaines suivants :
 - Quels domaines sont généralement pris en compte ?
 - Quels domaines ne sont généralement pas pris en compte ?
 - Quel type de mesures incluent-elles ?
 - Qui est impliqué (quels ministères, autres institutions)?
 - Quels domaines sont généralement pris en compte?
- Les animateurs fourniront des conseils et des commentaires à chaque groupe.

Session 3 : Élaborer des plans de plaidoyer au niveau national (90 minutes)

- Chaque groupe élaborera un plan de plaidoyer pour les cadres juridiques et politiques liés à la SDSR et à la VFF dans leur pays.
- Le plan de plaidoyer doit aborder les domaines d'action prioritaires identifiés lors de la session précédente.
- Les animateurs fourniront des conseils et des commentaires à chaque groupe..

Exemple de plan d'action pour la mise en œuvre des cadres juridiques et politiques internationaux et régionaux liés à la SDSR, à des RR et à l'EVAWG pour une organisation de défense des droits des femmes au Nigéria : Objectif : Améliorer l'accès des femmes à des services complets de santé sexuelle et reproductive et les protéger de la violence sexiste au Nigéria.

Objectif 1: Plaidoyer et sensibilisation

- Mener des campagnes de sensibilisation sur l'importance de la SDSR, des RR et de l'EVAWG au Nigeria,
 ciblant les dirigeants communautaires, les décideurs, les prestataires de soins de santé et le grand public.
- Faire pression sur le gouvernement nigérian pour qu'il accorde la priorité à la mise en œuvre des cadres juridiques régionaux et internationaux existants sur la SDSR, les RR et l'EVAWG, tels que le Protocole de Maputo et la CEDAW.
- Plaider en faveur d'un financement accru pour les programmes de SRHR, de RR et d'EVAWG aux niveaux national et étatique.

Objectif 2: Prestation de services

- Augmenter l'accès à des services complets de santé sexuelle et reproductive, y compris le planning familial, l'avortement sécurisé et les soins de santé maternelle, en mettant en place des cliniques mobiles dans les zones mal desservies et en formant les prestataires de soins de santé aux approches sensibles au genre et fondées sur les droits.
- Fournir un soutien psychosocial et des services d'assistance juridique aux survivants de la violence sexiste, y compris le viol, la violence domestique et le mariage forcé.
- Organiser des ateliers de renforcement des capacités pour les agents sanitaires de base, les groupes de jeunes et les groupes de femmes sur la SDSR, les RR et l'EVAWG.

Objectif 3: Recherche et documentation

- Mener des recherches sur la prévalence et les causes de la violence sexiste au Nigeria, ainsi que sur les facteurs qui contribuent à la faible utilisation des contraceptifs et aux taux élevés de mortalité maternelle.
- Documenter et diffuser les meilleures pratiques dans les interventions de SDSR, RR et EVAWG au Nigeria.
- tiliser la recherche et la documentation pour orienter les interventions politiques et programmatiques et pour tenir le gouvernement responsable de ses engagements envers la SDSR, les RR et l'EVAWG.



Objectif 4 : Réseautage et partenariat

- Renforcer les partenariats existants et établir de nouveaux partenariats avec les organisations de la société civile, les agences gouvernementales et les organisations internationales travaillant sur la SDSR, les RR et l'EVAWG au Nigeria.
- S'engager avec des organisations de défense des droits des femmes dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre pour partager les meilleures pratiques et les leçons apprises dans la mise en œuvre des cadres juridiques internationaux et régionaux en matière de SDSR, RR et EVAWG.

Suivi et évaluation:

- Élaborer un cadre de suivi et évaluation pour surveiller les progrès vers la réalisation des objectifs décrits dans ce plan d'action.
- Collecter régulièrement des données sur le nombre de personnes touchées par les campagnes de sensibilisation, le nombre de femmes ayant accès aux services de SDSR et le nombre de survivantes de violences sexistes recevant des services de soutien psychosocial, médical et d'assistance juridique.
- Utiliser les données de suivi et évaluation pour éclairer la prise de décision programmatique et améliorer l'efficacité des interventions.

Budget:

- Élaborez un budget détaillé qui décrit les coûts associés à la mise en œuvre des différentes activités sous chaque objectif.
- Explorer les opportunités de financement de donateurs internationaux, d'agences gouvernementales et de fondations privées.
- Exemple de plan d'action pour la mise en œuvre de cadres juridiques et politiques internationaux et régionaux liés à la SDSR, aux RR et à l'EVAWG pour une organisation de développement local au Nigéria:
- Objectif: Promouvoir et protéger la santé et les droits sexuels et reproductifs des femmes et des filles au Nigéria par la mise en œuvre de cadres juridiques et politiques internationaux et régionaux liés à la SDSR, aux RR et à l'EVAWG.

Objectifs:

- Augmenter la sensibilisation et la compréhension des cadres juridiques et politiques internationaux et régionaux liés à la SDSR, aux RR et à l'EVAWG parmi le personnel, les partenaires et les membres de la communauté.
- Plaider en faveur de la mise en œuvre de cadres juridiques et politiques internationaux et régionaux liés à la SDSR, aux RR et à l'EVAWG aux niveaux national et infranational.
- Accroître l'accès à des services de santé sexuelle et reproductive de qualité pour les femmes et les filles, en particulier celles des communautés mal desservies.
- Promouvoir l'égalité des sexes et prévenir la violence sexiste dans toutes les sphères de la vie

Stratégies:

- Mener une enquête de référence pour évaluer les connaissances, les attitudes et les pratiques du personnel, des partenaires et des membres de la communauté en matière de SDSR, de RR et d'EVAWG.
- Élaborer et mettre en œuvre un programme de formation sur les cadres juridiques et politiques internationaux et régionaux liés à la SDSR, aux RR et à l'EVAWG pour le personnel, les partenaires et les membres de la communauté.
- Collaborer et soutenir la coordination avec d'autres organisations de la société civile et groupes de plaidoyer pour faire pression sur les décideurs aux niveaux national et infranational pour la mise en œuvre de cadres juridiques et politiques internationaux et régionaux liés à la SDSR, aux RR et à l'EVAWG.
- Renforcer les systèmes d'orientation pour s'assurer que les femmes et les filles ont accès à des services de santé sexuelle et reproductive de qualité, y compris le planning familial, la santé maternelle et la prévention et le traitement du VIH/SIDA.

- Élaborer et mettre en œuvre des programmes communautaires pour prévenir la violence sexiste et promouvoir l'égalité des sexes, notamment en faisant des hommes et des garçons des alliés.
- Suivre et évaluer la mise en œuvre du plan d'action pour s'assurer que les objectifs sont atteints et que les activités sont efficacement menées.

Des mesures d'action:

- Mener une enquête de référence pour évaluer les connaissances, les attitudes et les pratiques du personnel, des partenaires et des membres de la communauté en matière de SDSR, de RR et d'EVAWG.
 Utilisez les résultats pour élaborer un programme de formation et une stratégie de plaidoyer.
- Élaborer et mettre en œuvre un programme de formation sur les cadres juridiques et politiques internationaux et régionaux liés à la SDSR, aux RR et à l'EVAWG pour le personnel, les partenaires et les membres de la communauté.
- Collaborer avec d'autres organisations de la société civile et groupes de plaidoyer pour élaborer une note d'orientation sur la mise en œuvre des cadres juridiques et politiques internationaux et régionaux liés à la SDSR, aux RR et à l'EVAWG aux niveaux national et infranational. Utilisez la note d'orientation pour faire pression sur les décideurs politiques.
- Renforcer les systèmes d'orientation en formant des agents de santé, en développant des réseaux communautaires de prestataires de services et en promouvant l'utilisation des technologies de santé mobiles.
- Élaborer et mettre en œuvre des programmes communautaires pour prévenir la violence sexiste et promouvoir l'égalité des sexes, notamment en faisant des hommes et des garçons des alliés. Les activités peuvent inclure des campagnes de sensibilisation, une formation sur la budgétisation sensible au genre et un soutien à l'autonomisation économique des femmes.
- Suivre et évaluer la mise en œuvre du plan d'action pour s'assurer que les objectifs sont atteints et que les activités sont menées efficacement. Utilisez les commentaires des parties prenantes pour apporter des améliorations et ajuster les stratégies le cas échéant.

Ressources nécessaires :

- Matériel de formation sur les cadres juridiques et politiques internationaux et régionaux liés à la SDSR, aux RR et à l'EVAWG.
- Financement des activités de plaidoyer et de lobbying.
- Ressources humaines, y compris le personnel et les bénévoles.
- Systèmes d'orientation et réseaux de prestataires de services.
- Du matériel de mobilisation communautaire, y compris des affiches, des dépliants et des spots radio.
- Outils et ressources de suivi et d'évaluation.

Calendrier:

Année 1:

- Mener une enquête de référence (Mois 1-2)
- Élaborer et mettre en œuvre un programme de formation (3-6 mois)
- Élaborer une note d'orientation et une stratégie de plaidoyer.

Session 4 : Présentations de groupe et commentaires (30 minutes) Veuillez noter que cela dépend du nombre de participants

- Chaque groupe présentera son plan de plaidoyer au niveau national à l'ensemble du groupe.
- Les animateurs fourniront des commentaires et des suggestions d'amélioration.



2.4 Module de formation 4 : Identifier et travailler avec les alliés - hommes et garçons, chefs traditionnels, chefs religieux et agents sanitaires.

Titre : Travailler ensemble : hommes et garçons, chefs traditionnels et agents sanitaires en tant qu'alliés sur l'EVAWG et la SSR & les RR dans les États d'Afrique Occidentale et Centrale.

Ce module d'apprentissage donnera un aperçu de l'importance d'identifier et de travailler avec les hommes et les garçons en tant qu'alliés afin de mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles et promouvoir la santé et les droits sexuels et reproductifs dans les États d'Afrique de l'Ouest et du Centre en tant que stratégie de plaidoyer clé. À la fin du module d'apprentissage, les participants auront une compréhension claire de la manière d'identifier et de travailler avec les garçons et les hommes en tant qu'alliés stratégiques, ainsi que le rôle et les avantages de l'engagement des hommes et des garçons en tant qu'alliés stratégiques. Des stratégies efficaces d'engagement ou de partenariat avec eux dans le travail de plaidoyer.

Objectif: L'objectif de ce module d'apprentissage est de donner un aperçu de l'importance de travailler avec les hommes et les garçons, les chefs traditionnels et les agents sanitaires en tant qu'alliés pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles (EVAWG) et promouvoir la santé et les droits sexuels et reproductifs (SDSR) dans les États d'Afrique de l'Ouest et du Centre, et des stratégies efficaces pour y parvenir.

Méthodologie: Le module d'apprentissage utilisera une combinaison de présentations, de partage d'expériences, de discussions de groupe et d'études de cas afin de faciliter l'apprentissage et le partage des connaissances. Le module d'apprentissage se déroulera en ligne à l'aide d'outils de communication virtuels.

Matériel: didactique

- Présentation PowerPoint sur l'identification et le travail avec les hommes et les garçons, les chefs traditionnels et les agents sanitaires en tant qu'alliés dans EVAWG et SSR & RR
- Document sur les stratégies efficaces pour impliquer les hommes et les garçons et la déclaration de Kinshasa sur la masculinité positive (2021)

Évaluation : Le module d'apprentissage sera évalué en fonction du niveau de participation et d'engagement des participants, de la qualité des stratégies élaborées par les groupes et des commentaires fournis par les animateurs.

Durée: 2 heures

Session 1 : Pourquoi impliquer les hommes et les garçons est important (30 minutes)

Discussion sur le rôle des hommes et des garçons dans la perpétuation ou la prévention de l'EVAWG et la promotion de la SSR&RR et aperçu des avantages de les impliquer en tant qu'alliés dans ces efforts

Notes de l'animateur

Comme dans de nombreuses régions du monde, les hommes et les garçons d'Afrique de l'Ouest et du Centre ont été historiquement socialisés pour considérer les femmes comme inférieures et utiliser la violence comme moyen de contrôle. Cela a contribué à des taux élevés d'EVAWG et à un accès limité aux services de SSR & RR dans la région. Toutefois, on reconnaît de plus en plus le rôle essentiel que peuvent jouer les hommes et les garçons dans la prévention de la violence à l'égard des femmes et la promotion de la santé sexuelle et reproductive.



- Les rôles sexospécifiques font référence aux attentes et aux normes sociales et culturelles imposées aux individus en fonction de leur sexe, qui peuvent façonner leurs comportements, attitudes et valeurs (Eagly & Wood, 2013). Ces rôles peuvent avoir un impact sur la division du travail, l'accès à l'éducation et aux ressources, et la participation aux processus décisionnels.⁶
- L'inégalité entre les sexes fait référence à la répartition inégale du pouvoir, des ressources et des opportunités en fonction du sexe, entraînant un désavantage pour les individus d'un sexe particulier, généralement les femmes et les filles (Organisation Mondiale de la Santé, 2014). Cette inégalité est liée à la violence, y compris la violence sexuelle et sexiste qui est souvent utilisée pour maintenir des relations sexuspecifiques inégales (Heise et al., 2019).⁷
- Le patriarcat fait référence au système social dans lequel les hommes détiennent le pouvoir et l'autorité primaires sur les femmes, et le système est maintenu par des structures sociales, politiques et économiques (Connell, 2014). Les normes et les croyances patriarcales façonnent les rôles sexospécifiques, perpétuent l'inégalité entre les sexes et maintiennent les déséquilibres de pouvoir entre les hommes et les femmes.
- La masculinité positive/transformatrice fait référence à un concept qui reconnaît et promeut les aspects positifs de la masculinité, tels que l'empathie, la compassion et le respect des droits des femmes et remet en question les aspects négatifs, tels que l'agression et la domination qui contribuent à l'inégalité entre les sexes et à la violence à l'égard des femmes. Ce concept s'oppose à la masculinité toxique ou négative, qui se caractérise par un comportement agressif et préjudiciable envers les femmes et les autres groupes marginalisés. La Déclaration de Kinshasa sur la masculinité positive (2021) définit la masculinité positive comme étant "la transformation des expressions négatives et toxiques de la virilité en expressions positives et non violentes où les hommes font partie de la solution pour l'égalité des sexes".8

En Guinée, par exemple, l'ONG Tustin travaille avec des hommes et des garçons pour promouvoir l'égalité des sexes et mettre fin aux pratiques néfastes telles que l'excision. Grâce à son Programme d'Autonomisation Communautaire, Tustin utilise une approche participative qui engage les hommes et les garçons, en tant qu'alliés, dans la lutte pour l'égalité des sexes. En conséquence, il y a eu une réduction significative de la prévalence des mutilations génitales féminines dans les communautés où travaille Tustin.

De même, au Mali, l'ONG CARE travaille avec des hommes et des garçons afin de promouvoir l'égalité des sexes et mettre fin à la violence à l'égard des femmes. Par le biais de son programme Engaging Men and Boys for Gender Equality, CARE a travaillé avec des dirigeants masculins et des modèles dans les communautés pour promouvoir des attitudes positives envers l'égalité des sexes et pour remettre en question les normes sexospécifiques néfastes. Grâce à ce travail, il y a eu une augmentation remarquable du nombre d'hommes qui soutiennent l'égalité entre les sexes et sont prêts à prendre des mesures pour prévenir la violence à l'égard des femmes.

Au Niger, l'ONG Plan International travaille avec des hommes et des garçons afin de promouvoir la santé et les droits sexuels et reproductifs. Dans le cadre de son programme de Promotion des Droits à l'Ecole, Plan International travaille avec des élèves de sexe masculin pour promouvoir des relations saines et prévenir la violence sexiste. Le programme fournit également des informations sur la santé sexuelle et reproductive, y compris la contraception et la prévention du VIH. À la suite de ce travail, les étudiants masculins du programme ont signalé une connaissance et une sensibilisation accrues aux problèmes de santé sexuelle et

6 Eagly, A.H., & Wood, W. (2013). Les débats nature-culture : 25 ans de défis pour comprendre la psychologie du genre. Perspectives sur la science psychologique, 8(3), 340-357.

7 Heise, L.L., Kotsadam, A., & Germain, A. (2019). La violence sexiste, dans l'Encyclopédie Internationale de la Santé Publique (deuxième édition) (pp. 137-145). Elsevier.

8 La Déclaration de Kinshasa sur on Masculinité Positive (2021)



reproductive.

L'engagement des hommes et des garçons dans les efforts de prévention de la violence à l'égard des femmes et de promotion de la santé sexuelle et reproductive peut avoir une série d'avantages, notamment de meilleurs résultats de santé pour les femmes et les filles, des taux réduits de violence sexiste et des relations plus égales et plus respectueuses entre les hommes et les femmes.

Session 2 : Comprendre les besoins et les perspectives des hommes et des garçons (30 minutes)

Notes de l'animateur

Les besoins et les perspectives des hommes et des garçons concernant l'EVAWG et la SSR & les RR dans certains États d'Afrique de l'Ouest et du Centre varient en fonction des contextes culturels, religieux et socio-économiques. Toutefois, certains besoins et perspectives communs incluent :

- 1. Accès à des informations précises : Les hommes et les garçons ont besoin d'informations précises et fiables sur SSR & RR et l'EVAWG pour pouvoir prendre des décisions éclairées et prendre des mesures pour promouvoir l'égalité des sexes et prévenir la violence à l'égard des femmes et des filles. De nombreux hommes et garçons manquent de connaissances sur ces questions en raison d'une éducation limitée et de normes culturelles qui découragent les discussions sur la sexualité et la violence sexiste.
- 2. Autonomisation visant à remettre en question les normes sexospécifiques préjudiciables: Les hommes et les garçons ont besoin de soutien afin de remettre en question les normes et attitudes sexospécifiques préjudiciables qui perpétuent l'EVAWG et restreignent l'accès des femmes et des filles aux services de SSR & RR. Cela peut être réalisé grâce à des programmes d'éducation et de sensibilisation qui encouragent les hommes et les garçons à réfléchir à leurs propres attitudes et comportements envers les femmes et les filles.
- 3. Accès à des services de SSR & RR adaptés aux hommes : Les hommes et les garçons doivent avoir accès à des services de SSR & RR adaptés aux hommes qui sont conçus de manière à satisfaire leurs besoins et préférences spécifiques. Cela inclut des services confidentiels, sans jugement et sans discrimination.
- 4. Soutien pour devenir des modèles positifs : Les hommes et les garçons ont besoin de soutien pour devenir des modèles positifs pour leurs pairs, leurs familles et leurs communautés. Cela peut être réalisé en promouvant des masculinités positives qui valorisent l'égalité des sexes, le respect des femmes et des filles et la communication non violente.

Session 3 : Aperçu des obstacles courants à l'engagement des hommes et des garçons et comment les surmonter.

Notes de l'animateur

Les obstacles courants à l'engagement des hommes et des garçons dans la promotion de l'EVAWG et de SSR & RR comprennent :

- 1. Stigmatisation et honte: Les hommes et les garçons peuvent avoir honte ou être stigmatisés pour avoir discuté de SSR & RR ou d'EVAWG en raison de normes culturelles et de tabous qui interdisent de telles conversations. Les hommes et les garçons peuvent craindre d'être perçus comme faibles ou moins masculins par leurs semblables. Cela conduit à de faibles niveaux de sensibilisation et de compréhension des problèmes de RR, de SSR et d'EVAWG chez les hommes et les garçons. Cela limite leur engagement et leur participation aux efforts de prévention de l'EVAWG et de promotion de SSR et RR.
- 2. **Manque de services adaptés aux hommes :** Les hommes et les garçons peuvent être dissuadés d'accéder aux services de SSR & RR en raison du manque de services adaptés aux hommes qui répon-

dent à leurs besoins et préférences spécifiques et aux croyances et attitudes néfastes à l'égard des responsabilités de coparentalité et de planning familial. Dans la plupart des communautés de WCAR, la responsabilité de l'éducation des enfants et de la planification familiale est socialement et religieusement confiée aux femmes.

Pour surmonter ces obstacles, il est donc essentiel d'incorporer les hommes et les garçons dans des activités qui promeuvent l'égalité des sexes, préviennent l'EVAWG et promeuvent la SSR et les RR. Voici des exemples de stratégies efficaces :

- 1. Travailler avec les chefs traditionnels et religieux : Les chefs traditionnels et religieux détiennent et exercent beaucoup de pouvoir à différents niveaux au sein des communautés. La majeure partie de ce pouvoir peut être exploitée pour influencer les normes sociales et le changement d'attitude, l'allocation budgétaire, la politique et la mise en œuvre.
- 2. Cartographier, exploiter et s'engager avec des espaces de dialogue communautaire réservés aux hommes à différents niveaux: Ces espaces tendent à offrir des opportunités pour lutter contre les normes et croyances sociales néfastes et la masculinité toxique par le biais de la sensibilisation.
- 3. Cartographier/identifier, faire pression et engager des modèles masculins positifs et des défenseurs dans différents postes influents et stratégiques: Cette stratégie a été particulièrement utile pour influencer le changement de politique et les investissements dans la SSR, l'EVAWG, les RR et la SDSR. Cela inclurait les hommes qui promeuvent la masculinité positive et l'égalité des sexes dans la prise de décision.

Les agents sanitaires masculins ont un rôle essentiel à jouer dans la promotion de la SDSR, des RR et de l'EVAWG, et leur engagement est essentiel dans les efforts visant à atteindre l'égalité des sexes et à réduire la violence sexiste. Certains de leurs rôles incluent :

- Fournir des informations précises et complètes : Les agents sanitaires masculins peuvent fournir des informations précises et complètes sur la SDSR, les RR et l'EVAWG aux hommes et aux garçons de la communauté, en promouvant l'égalité des sexes et des relations saines.
- Encourager un changement de comportement positif: Les agents sanitaires peuvent encourager les hommes et les garçons à adopter des comportements positifs, tels que l'utilisation du préservatif et le planning familial, qui favorisent la SDSR et les RR. Ils peuvent également encourager les hommes à devenir des alliés dans la lutte contre l'EVAWG en promouvant l'égalité des sexes et en remettant en question les normes sexospécifiques néfastes, notamment la masculinité toxique, les préjugés sexistes et les pratiques culturelles néfastes.
- Soutenir les survivantes de la violence : Les agents sanitaires masculins peuvent fournir un soutien et des soins aux survivantes de la violence, notamment en leur fournissant un traitement médical, des conseils et des références à d'autres services de soutien.
- Plaidoyer: Les agents sanitaires de sexe masculin peuvent plaider en faveur de politiques, de budgets et de programmes/initiatives et actions qui favorisent la SDSR, les RR et l'EVAWG. Ils peuvent travailler avec d'autres parties prenantes, telles que des responsables gouvernementaux, des leaders communautaires et des organisations de la société civile pour créer un environnement propice à ces enjeux.
- Modèles: Les agents sanitaires masculins peuvent servir de modèles positifs pour les hommes et les garçons de la communauté en promouvant un comportement respectueux et non violent envers les femmes et les filles et en soutenant l'accès et l'utilisation des informations et des produits de SSR ainsi qu'en participant à la modélisation de la redistribution des tâches/rôles de donner des soins.

Notes de l'animateur

Exemples d'initiatives d'engagement des hommes

- "Projet Masa Masculine" au Niger: Ce projet vise à impliquer les hommes et les garçons dans la promotion de l'égalité des sexes, la prévention de la violence sexiste et l'amélioration de la santé sexuelle et reproductive. Le projet comprend des stratégies de mobilisation communautaire, d'éducation par les pairs et de communication pour le changement de comportement afin de lutter contre les normes sexospécifiques néfastes et de promouvoir une masculinité positive. Un élément clé du projet est la formation de leaders masculins et de modèles dans la communauté pour qu'ils deviennent des défenseurs de l'égalité des sexes et du changement positif.
- "Men for Gender Equality Now" au Mali : Ce projet vise à impliquer les hommes et les garçons dans la promotion de l'égalité des sexes, la prévention de la violence sexiste et l'amélioration de la santé sexuelle et reproductive. Le projet comprend des dialogues communautaires, des campagnes de sensibilisation et des activités de renforcement des capacités pour les leaders et les modèles masculins dans la communauté. Le projet fournit également des services de conseil et de soutien aux hommes et aux garçons ayant subi ou perpétré des violences sexistes.
- "Men and Boys for Gender Equality" au Cameroun: Ce projet vise à engager les hommes et les garçons dans la promotion de l'égalité des sexes et la prévention de la violence sexiste. Le projet comprend des dialogues communautaires, des campagnes de sensibilisation et des activités de renforcement des capacités pour les leaders et les modèles masculins dans la communauté. Le projet fournit également des services de conseil et de soutien aux hommes et aux garçons ayant subi ou perpétré des violences sexistes.
- "The Men Engage Alliance" au Burkina Faso: Cette Alliance est un réseau mondial d'organisations qui œuvrent pour impliquer les hommes et les garçons dans la promotion de l'égalité des sexes et la prévention de la violence à l'égard des femmes. Au Burkina Faso, Men Engage Alliance travaille avec des leaders communautaires, des groupes d'hommes et de jeunes afin de promouvoir des attitudes et des comportements sexospécifiques équitables. Le programme a réussi à promouvoir les droits des femmes et à réduire la prévalence de la violence à l'égard des femmes.

Session 4: Exercice - Stratégies efficaces pour impliquer les hommes et les garçons, les chefs traditionnels et les agents sanitaires (60 minutes)

Cartographier et identifier les principaux alliés

- Les participants seront divisés en petits groupes.
- Chaque groupe va:
 - Identifier les alliés potentiels parmi les hommes et les garçons, les chefs traditionnels et les agents sanitaires.
 - Dresser des stratégies pour établir des relations et des partenariats avec ces alliés clés
 - Aborder les obstacles à l'engagement, y compris les normes culturelles et sociétales qui peuvent limiter leur implication.
 - Dresser des stratégies de communication pour engager et collaborer avec les hommes et les garçons, les chefs traditionnels et les agents sanitaires.
 - Relever les possibilités de renforcement des capacités et de formation pour doter les alliés des connaissances et des compétences nécessaires pour soutenir les efforts de plaidoyer en matière de SDSR et de VFF.
 - Élaborer des plans de plaidoyer qui incluent des stratégies d'engagement pour les hommes et les garçons, les chefs traditionnels et les agents sanitaires.
 - Avoir des stratégies de suivi et d'évaluation pour mesurer l'impact de l'implication de ces alliés clés.
- Les animateurs fourniront des conseils et des commentaires à chaque groupe.



Exemple de plan de plaidoyer sur le rôle des hommes et des garçons dans la perpétuation ou la prévention de l'EVAWG et la promotion de SSR & RR :

Objectif : Engager les hommes et les garçons dans la prévention de l'EVAWG et la promotion de SSR & RR dans la communauté.

Public cible : Hommes et garçons de la communauté.

Activates:

- 1. Cartographier et identifier les alliés potentiels.
- 2. Mener une évaluation des besoins pour identifier les connaissances, attitudes et pratiques existantes des hommes et des garçons concernant l'EVAWG et la SSR, la SDSR et les RR.
- 3. Élaborer un programme de formation sur le rôle des hommes et des garçons dans la prévention de l'EVAWG et la promotion de SSR & RR.
- 4. Organiser des sessions de formation pour les hommes et les garçons de la communauté, couvrant les sujets suivants:
 - La prévalence et les conséguences de l'EVAWG
 - L'importance du respect des droits des femmes
 - Le lien entre la violence sexiste et les mauvais résultats en matière de santé sexuelle et reproductive
 - La masculinité positive et les relations saines
 - Les stratégies de prévention de l'EVAWG et de promotion de SSR & RR
- 5. Utiliser des approches participatives telles que les jeux de rôle, les discussions de groupe et les études de cas pour faciliter l'apprentissage et encourager l'engagement actif des hommes et des garçons.
- 6. Développer et diffuser des supports d'information, d'éducation et de communication (affiches, dépliants, brochures, etc.) pour renforcer les messages clés relatifs à l'EVAWG, à la SSR et aux RR.
- 7. Créer des groupes de soutien par les pairs pour les hommes et les garçons afin de partager leurs expériences, discuter des défis et renforcer le changement de comportement positif.
- 8. Surveiller et évaluer l'impact du programme de formation grâce à des évaluations de suivi et aux commentaires des participants et des parties prenantes.

Résultats escomptés:

- Sensibilisation accrue des hommes et des garçons aux impacts négatifs de la VFF sur la santé et le bienêtre des femmes.
- Amélioration des attitudes et des comportements à l'égard des droits des femmes et de l'égalité des sexes.
- Utilisation accrue des services de SSR & RR par les hommes et les garçons et leurs partenaires.
- Développement de relations positives et de stratégies d'adaptation saines chez les hommes et les garçons.

Ressources nécessaires :

- Les animateurs et le personnel du programme formés
- Le matériel et les ressources de formation
- Le lieu des sessions de formation
- Les supports de communication (affiches, flyers, brochures, etc.)
- Les outils d'évaluation et le système de suivi.

Durée: 6-12 mois

Budget : Le budget dépendra de la portée et de l'échelle du programme de formation. Cela peut inclure les coûts des salaires du personnel, du matériel de formation, de la location de la salle, du matériel de communi-



cation et des outils d'évaluation. Un budget détaillé sera élaboré au cours de la phase de planification.

Session 5 : Présentations de groupes et commentaires (30 minutes)

- Chaque groupe présentera ses stratégies au grand groupe.
- Les animateurs fourniront des commentaires et des suggestions d'amélioration.

Exemples d'engagement efficace des hommes et des garçons dans les États d'Afrique Occidentale et Centrale.

- Guinée: En Guinée, les hommes sont souvent les principaux décideurs au sein des ménages et des communautés, ce qui peut contribuer à la violence sexiste et limiter l'accès des femmes aux services de santé sexuelle et reproductive. Toutefois, des efforts sont en cours pour inciter les hommes à promouvoir l'égalité des sexes et à mettre fin à la violence à l'égard des femmes. Par exemple, l'organisation Tustin a mis en place des programmes dirigés par la communauté qui engagent les hommes dans des discussions sur les normes sexospécifiques et promeuvent des comportements positifs en matière de santé sexuelle et reproductive.
- Libéria: Au Libéria, les rôles sexospécifiques traditionnels et les attitudes patriarcales ont contribué à des taux élevés de violence sexiste et à un accès limité aux services de santé sexuelle et reproductive pour les femmes et les filles. Cependant, des efforts sont également en cours pour impliquer les hommes et les garçons dans la promotion de l'égalité des sexes et l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Par exemple, l'organisation *Profundo* a mis en place des programmes qui travaillent avec les garçons et les jeunes hommes pour remettre en question les normes sexospécifiques traditionnelles et promouvoir des relations saines.
- Mali : Au Mali, les attitudes patriarcales et les normes sexospécifiques néfastes contribuent à la violence sexiste et limitent l'accès des femmes aux services de santé sexuelle et reproductive. Toutefois, des efforts sont également en cours pour impliquer les hommes et les garçons dans la promotion de l'égalité des sexes et l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Par exemple, l'organisation CARE Mali a mis en œuvre des programmes qui travaillent avec les hommes et les garçons pour promouvoir des attitudes positives autour de l'égalité des sexes et soutenir l'accès des femmes aux services de santé sexuelle et reproductive.
- Niger: Au Niger, les rôles sexospécifiques traditionnels et les attitudes patriarcales contribuent aux taux élevés de violence sexiste et limitent l'accès des femmes aux services de santé sexuelle et reproductive. Toutefois, des efforts sont également en cours pour impliquer les hommes et les garçons dans la promotion de l'égalité des sexes et l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Par exemple, l'organisation Engender Health a mis en œuvre des programmes qui travaillent avec les hommes et les garçons pour promouvoir des attitudes positives autour de l'égalité des sexes et soutenir l'accès des femmes aux services de santé sexuelle et reproductive.
- Cameroun: Au Cameroun, les attitudes patriarcales et les normes sexospécifiques néfastes contribuent à la violence sexiste et limitent l'accès des femmes aux services de santé sexuelle et reproductive. Cependant, des efforts sont également en cours pour impliquer les hommes et les garçons dans la promotion de l'égalité des sexes et l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Par exemple, l'organisation *Profundo* a mis en place des programmes qui travaillent avec les hommes et les garçons pour remettre en question les normes sexospécifiques traditionnelles et promouvoir des relations saines.
- **Tchad**: Au Tchad, les rôles sexospécifiques traditionnels et les attitudes patriarcales contribuent à la violence sexiste et limitent l'accès des femmes aux services de santé sexuelle et reproductive. Cependant, des efforts sont également en cours pour impliquer les hommes et les garçons dans la promotion de l'égalité des sexes et l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Par exemple,

l'organisation UNFPA a mis en œuvre des programmes qui travaillent avec les hommes et les garçons pour promouvoir des attitudes positives autour de l'égalité des sexes et soutenir l'accès des femmes aux services de santé sexuelle et reproductive.

- Burkina Faso: Au Burkina Faso, les attitudes patriarcales et les normes sexospécifiques néfastes contribuent à la violence sexiste et limitent l'accès des femmes aux services de santé sexuelle et reproductive. Toutefois, des efforts sont également en cours pour impliquer les hommes et les garçons dans la promotion de l'égalité des sexes et l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Par exemple, l'organisation Engender Health a mis en œuvre des programmes qui travaillent avec les hommes et les garçons pour promouvoir des attitudes positives autour de l'égalité des sexes et soutenir l'accès des femmes aux services de santé sexuelle et reproductive.
- Côte d'Ivoire: En Côte d'Ivoire, les attitudes patriarcales et les normes sexospécifiques néfastes contribuent à la violence sexiste et limitent l'accès des femmes aux services de santé sexuelle et reproductive. Cependant, des efforts sont également en cours pour impliquer les hommes et les garçons dans la promotion de l'égalité des sexes et l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Par exemple, l'organisation UNFPA a mis en œuvre des programmes qui travaillent avec les hommes et les garçons pour promouvoir des attitudes positives autour de l'égalité des sexes et soutenir l'accès des femmes aux services de santé sexuelle et reproductive.
- Une autre bonne pratique notable est également le travail effectué dans le cadre de l'Initiative Spotlight (UE/ONU et partenaires au Mali, Niger et Nigeria) https://mptf.undp.org/project/00112285 also present.

2.5 Module de formation 5 : Stratégies de plaidoyer général et questions relatives à la SDSR, aux RR et à l'EVAWG en Afrique Occidentale et Centrale

Titre : Promouvoir la SDSR, les RR et l'EVAWG en Afrique Occidentale et Centrale: Stratégies pour un plaidoyer efficace

Ce module propose une vue d'ensemble des stratégies et tactiques essentielles pour un plaidoyer efficace sur les questions de santé sexuelle et reproductive (SSR), de santé et droits sexuels et reproductifs (SDSR), de droits reproductifs (RR) et de l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles (EVAWG) dans les pays d'Afrique Occidentale et Central. Pour ce faire, des conseils portant sur comment identifier les endroits propices au plaidoyer, former des coalitions, créer des partenariats, impliquer les parties prenantes et influencer les politiques et les législations sont présentés. Par ailleurs, ce module propose différents moyens pour faire face aux défis et aux obstacles les plus fréquents en matière de plaidoyer.

Objectifs:

- 1. Comprendre le concept de plaidoyer et son importance en ce qui concerne la promotion de la SDSR, des RR et de l'EVAWG dans les États d'Afrique Occidentale et Centrale.
- 2. Apprendre les principales stratégies et tactiques générales en matière de plaidoyer permettant d'engager les décideurs et d'influencer les politiques, les législations, les budgets, les engagements et les plans d'action.
- 3. Identifier les parties prenantes et les partenaires clés pour former des coalitions destinées à promouvoir la SDSR, les RR et l'EVAWG.
- 4. Apprendre à identifier les alliés et les adversaires et, comment s'engager de manière efficace auprès d'eux.

Méthodologie : Des exposés, des discussions en groupe et des études de cas sont prévus pour faciliter l'apprentissage et le partage des connaissances. Le module d'apprentissage se déroulera à distance grâce aux outils de communication virtuels.



Matériel didactique:

- Exposé PowerPoint portant sur l'importance d'impliquer les hommes et les garçons en tant qu'alliés dans le cadre de l'EVAWG et de la SSR et des RR.
- Document présentant des stratégies efficaces permettant d'impliquer les hommes et les garçons.

Évaluation : Le module d'apprentissage sera évalué en fonction du taux de participation et du niveau d'engagement des participants, de la qualité des stratégies de plaidoyer élaborées par les groupes et du feedback des animateurs.

Session1: Plaidoyer en faveur de la SDSR, des RR et de l'EVAWG: Introduction

Notes de l'animateur

Que signifie plaidoyer?

Selon ONU Femmes, le plaidoyer est un processus intentionnel destiné à influencer les personnes qui ont le pouvoir de prendre des décisions en matière de politiques, de lois et de répartition des ressources. Le plaidoyer passe par la mobilisation de preuves et la mise en place d'un soutien en faveur d'une problématique ou d'une cause dans le but d'influencer le changement de politique. Le plaidoyer peut contribuer à promouvoir les droits des femmes et l'égalité des sexes par une action d'influence sur les décideurs, tant au niveau gouvernemental qu'au niveau social .

Pourquoi le plaidoyer est-il utile pour promouvoir les causes sociales?

- Par des actions de plaidoyer, il est possible à la fois de sensibiliser la population concernée à la problématique, de mobiliser les communautés pour qu'elles agissent, et d'influencer les politiques et les pratiques aux niveaux local, national et international.
- En s'engageant auprès des décideurs et des parties prenantes, les défenseurs peuvent œuvrer à la promotion de politiques et de programmes qui favorisent l'égalité des genres, la santé et les droits reproductifs, et qui visent à mettre un terme à la violence à l'encontre des femmes et des filles.
- Les actions de plaidoyer peuvent permettre de renforcer le financement des programmes et des services destinés à soutenir la SDSR, les droits reproductifs et l'EVAWG, et ainsi avoir un impact considérable sur la vie des individus et des communautés.

Il est donc nécessaire de faire une analyse de votre contexte et de définir le type de stratégie de plaidoyer à mettre en œuvre et quand le faire. Il faut noter que les stratégies de plaidoyer ne sont pas absolues et qu'elles doivent être révisées en fonction des changements de contexte, notamment les changements d'idéologies et de priorités politiques, etc.

Session 2 : Identifier les endroits propices au plaidoyer et cartographier l'environne ment du plaidoyer.

- Pour mener un plaidoyer efficace en faveur du changement, il convient de cartographier l'environnement du plaidoyer et d'identifier les principales parties prenantes et les décideurs. Pour ce faire, il faut comprendre les contextes politiques et sociaux dans lesquels les initiatives de plaidoyer se dérouleront. Cette démarche peut être entreprise à travers la recherche, l'évaluation des besoins et la consultation des communautés.
- Pour relever les défis auxquels se heurtent les SDSR, les RR et l'EVAWG, les actions de plaidoyer doivent porter sur la sensibilisation, la réforme des politiques et des cadres juridiques, y compris le renforcement du financement et des ressources. La priorité des efforts de plaidoyer devrait aussi consister à



faire participer les hommes et les garçons en tant qu'alliés à la promotion de l'égalité des genres et à la lutte contre les violences sexistes.

• Dans l'ensemble, le plaidoyer est indispensable pour promouvoir la SDSR, les RR et l'EVAWG dans les pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique Centrale. En impliquant les principales parties prenantes, en sensibilisant et en plaidant pour le changement, les défenseurs peuvent faire progresser l'égalité entre les sexes et améliorer l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive.

Exemples d'endroits propices au plaidoyer en Afrique de l'Ouest et Afrique Centrale.

En Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, le plaidoyer en faveur de la SDSR, des RR et de l'EVAWG peut se faire dans diverses structures, notamment les organisations de la société civile, les réseaux, les coalitions et les mouvements. Il est donc important de faire une analyse des alliés et des adversaires dans chaque contexte et à chaque niveau. L'identification des alliés et des adversaires peut varier en fonction de chaque pays et de chaque contexte. Les alliés sont des personnes, des groupes, des organisations ou des institutions qui partagent les mêmes valeurs, missions, visions et objectifs et qui croient en la même cause, au même programme et aux mêmes résultats, tandis que les adversaires sont constitués de personnes, de groupes et d'organisations qui sont opposés à votre programme ou à votre cause et qui vont manifester leur opposition ou leur sabotage de manière bruyante ou discrète. Les alliés peuvent être des organismes gouvernementaux, des organisations internationales et d'autres organisations de la société civile qui partagent des valeurs et des objectifs proches des vôtres. Pour ce qui est des adversaires, ils sont parfois des groupes religieux conservateurs, des groupes qui défendent des valeurs patriarcales traditionnelles ou d'autres organisations qui ne considèrent pas les droits des femmes ou l'égalité entre les sexes comme une priorité. Former des alliances avec d'autres organisations et plaider en faveur d'une modification des politiques peut contribuer à faire face aux adversaires et à faire progresser la SDSR, les RR et l'EVAWG. Il est à noter que des groupes organisés (organisations de la société civile, les organisations spécialisées au niveau national, les OI) et des groupes « ad hoc » (mouvements sociaux ou mouvements de citoyens, comme Dafa Doy au Sénégal) peuvent mener des actions de plaidoyer. Quelques exemples de ces lieux dans des pays sélectionnés sont présentés ci-dessous :

1. Cameroun:

- Association pour la promotion de la femme et le développement de la famille (APRODEF)
- Centre pour les droits humains et la démocratie en Afrique (CHRDA)
- Alliance pour les droits des femmes et des filles (AFED)
- Les Alliés Commission nationale des droits humains et des libertés fondamentales, ONU Femmes
- Les adversaires : Groupes religieux conservateurs, structures patriarcales traditionnelles

2. Mali:

- Association des Femmes pour la Promotion et le Développement Endogène (APEFE)
- Association pour la promotion de l'éducation des filles au Mali (APEM)
- Réseau des associations et ONG pour la promotion des droits de la femme au Mali (RAFEP)
- Les alliés Ministère de la Promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille, UNFPA Mali
- Les adversaires : Groupes religieux conservateurs, structures patriarcales traditionnelles

3. Côte d'Ivoire:

- Fédération des Associations Féminines de Côte d'Ivoire (FAFCI)
- Coalition des associations féminines de Côte d'Ivoire pour la lutte contre le SIDA (COSCI)
- Association pour le développement et la promotion des initiatives des femmes (ADEPI)
- Les alliés Ministère de la Promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille, ONU Femmes
- Les adversaires : Groupes religieux conservateurs, structures patriarcales traditionnelles



Session 3 : Former des coalitions et créer des partenariats

Notes de l'animateur

- La mise en place de coalitions et de partenariats est un facteur essentiel pour faire progresser les programmes relatifs à la santé et droits sexuels et reproductifs (SDSR), aux droits reproductifs (RR) et à l'Elimination de la Violence à l'égard des Femmes et des Filles (EVAWG).
- Les partenariats et les coalitions reposent sur des valeurs et des objectifs communs. Pour réussir un partenariat, il faut pouvoir identifier les domaines dans lesquels vos objectifs sont en phase avec ceux d'autres organisations et parties prenantes.
- Les partenariats et les coalitions mettent en évidence l'importance de la collaboration et de la coordination qui contribuent à la promotion des agendas de la SDSR, des RR et de l'EVAWG en Afrique Occidentale et Centrale. Grâce à leur collaboration, les organisations peuvent optimiser leurs ressources et leur expertise pour susciter des changements positifs dans la région.
- Former des coalitions et créer des partenariats pour promouvoir la santé et les droits sexuels et reproductifs (SDSR), les droits sexuels et reproductifs (DSR) et l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles (EVAWG) en Afrique Occidentale et Centrale nécessite une approche personnalisée, intégrant les défis et les contextes culturels propres à la région.

Quelques exemples de coalitions et de partenariats réussis dans les États d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale

- L'Association des Femmes de l'Afrique de l'Ouest (AFAO): Cette coalition a été fondée en 2015 et regroupe des organisations de femmes de toute l'Afrique de l'Ouest. Sa mission est de promouvoir les droits des femmes et l'égalité des sexes, y compris l'accès aux services SDSR. L'AFAO a réussi à plaider pour l'adoption de lois et de politiques qui protègent les droits des femmes, notamment l'adoption de la politique de la CEDEAO en matière de genre en 2015.
- Le partenariat de Ouagadougou : Ce partenariat a été mis en place en 2011 et regroupe 9 pays francophones d'Afrique de l'Ouest. Son objectif est de renforcer l'accès aux méthodes contraceptives modernes et aux services de planification familiale pour les femmes et les jeunes filles. Grâce à ce partenariat, des ressources ont été mobilisées et des efforts déployés avec succès pour améliorer l'accès aux services de planification familiale. Il en est résulté une augmentation considérable des taux de prévalence de la contraception dans la région.
- The Men Engage Alliance: Cette coalition regroupe des organisations du monde entier, dont plusieurs d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique Centrale. Sa mission est de faire participer les hommes et les garçons à la promotion de l'égalité des genres et à l'élimination de la violence sexiste. En Afrique Occidentale et Centrale, la Men Engage Alliance a réussi à encourager les masculinités positives et à faire participer les hommes et les garçons aux efforts visant à mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles.
- Réseau de Développement et de Communication des Femmes Africaines (FEMNET): Cette coalition a vu le jour en 1988 et regroupe des organisations de femmes de tout le continent, dont plusieurs d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique Centrale. FEMNET a pour mission de promouvoir les droits des femmes et l'égalité des sexes en Afrique, y compris l'accès aux services SDSR. FEMNET a réussi à plaider en faveur de l'adoption de lois et de politiques qui garantissent les droits des femmes, notamment le protocole à la Charte africaine des droits humains et des peuples sur les droits des femmes en Afrique
- D'autres exemples dans la région WACA sont RESPEECO et COPAC.

Plaidoyer axé sur les droits humains

- Cette approche est ancrée dans un processus non discriminatoire qui reflète les valeurs des droits humains et, par conséquent, constitue un objectif en soi. Par ailleurs, un plaidoyer axé sur les droits humains e a pour but de veiller à ce que les lois et les politiques nationales soient conformes aux instruments internationaux en matière de droits humains.
- En tant que membre d'organisations internationales et régionales, les gouvernements nationaux sont tenus de mettre en œuvre les lois concernant la violence à l'égard des femmes et des jeunes filles. Il existe deux catégories générales de mécanismes : les organes qui ont été créés en vertu d'un traité ou d'une convention internationale, et les organes qui existent indépendamment de ces traités et conventions. La conformité nationale en matière de traités internationaux sur les droits humains est sous la surveillance des comités des Nations unies. Les États parties à ces traités sont tenus de rendre compte périodiquement à ces comités.
- Au niveau régional, les stratégies reflètent étroitement le travail accompli au niveau international, lequel exige des membres de l'Union africaine qu'ils se conforment à la législation en vigueur. La Charte de Banjul exige des États parties qu'ils soumettent, à intervalles de deux ans, des rapports à la Commission africaine pour attester du respect des normes en matière de droits humains. De même, la Commission africaine peut recueillir et étudier des communications émanant d'autres sources, notamment des victimes de violations ou de toute personne agissant au nom de ces victimes. Le protocole africain sur les droits de la femme prévoit que les États parties au protocole garantissent la mise en œuvre du protocole au niveau national et qu'ils soumettent à la Commission africaine des rapports périodiques relatifs à leur conformité avec le protocole.

Session 4 : Élaborer des stratégies de plaidoyer

- Fixer des buts et des objectifs de plaidoyer: Les buts et objectifs du plaidoyer doivent être spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et limités dans le temps (SMART) et étroitement liés à la stratégie qui peut être soit politique (lobbying auprès des parlementaires), soit citoyenne ou sociale (sensibilisation des citoyens à la défense d'une cause pour inciter le gouvernement à prendre des mesures). En fixant des buts et des objectifs clairs, en rédigeant des messages et en élaborant des stratégies de communication efficaces, et en mobilisant des ressources et du soutien, les défenseurs peuvent susciter des changements positifs dans la région.
- Pour fixer des buts et des objectifs de plaidoyer efficaces, il faut procéder à une analyse approfondie du problème et du contexte, identifier les principales parties prenantes et déterminer les stratégies les plus efficaces pour atteindre les résultats souhaités.
- Les messages et les stratégies de communication doivent être adaptés au public cible et au contexte spécifique. Ces messages, pour être efficaces, doivent être clairs, concis et convaincants, et correspondre aux valeurs et aux convictions du public cible. Comme stratégies de communication, le récit et le recours aux réseaux sociaux constituent des exemples de lancement de campagnes sur les réseaux sociaux, d'engagement communautaire, de sensibilisation médiatique et d'événements de plaidoyer.
- La mobilisation des ressources et du soutien impose de former des coalitions et de créer des partenariats de qualité, d'identifier d'éventuels alliés et d'impliquer les parties prenantes à tous les niveaux.
 Parmi les stratégies de mobilisation efficaces, la sensibilisation des donateurs, les événements de collecte de fonds, la formation au plaidoyer et le renforcement des capacités, ainsi que la mise en place de réseaux d'organisations et d'individus partageant les mêmes idées peuvent être envisagés.
- La SDSR et la VEFF (violence à l'encontre des femmes et des filles) sont des problématiques majeures qui nécessitent des efforts de plaidoyer pour susciter le changement et créer un monde meilleur pour



tous. Pour atteindre ces objectifs, les défenseurs peuvent exploiter différentes stratégies, y compris des stratégies politiques et sociales, destinées à influencer les politiques gouvernementales et l'opinion publique.

- La stratégie politique consiste à s'engager auprès des décideurs politiques et des législateurs pour élaborer des politiques et des lois qui assurent la promotion de la SDSR et la prévention de la VEFF. Il s'agit dans cette approche, du lobbying auprès des parlementaires et des dirigeants politiques ainsi que des représentants du gouvernement. À titre d'exemple, les défenseurs peuvent faire du lobbying pour que davantage de fonds soient alloués aux programmes qui encouragent la SDSR et la prévention de la VEFF, pour que les services de SDSR et la prévention de la VEFF fassent partie des plans de développement nationaux et pour que des lois destinées à protéger les femmes et les jeunes filles contre les actes de violence soient votées. Une telle stratégie ne peut être mise en œuvre que si les défenseurs des droits humains ont une bonne compréhension du monde politique et s'ils sont en mesure de dialoquer efficacement avec les décideurs.
- Pour sa part, la stratégie sociale ou citoyenne consiste à sensibiliser le public pour qu'il soutienne les efforts déployés en matière de SDSR et de prévention contre la VFFF. Cette approche fait appel aux citoyens pour défendre ces questions et inciter les gouvernements à agir. Cette stratégie englobe notamment la mobilisation des communautés, les campagnes sur les réseaux sociaux et les manifestations publiques. À titre d'exemple, les défenseurs peuvent organiser des campagnes de sensibilisation du public pour illustrer l'impact de la VEFF et l'importance des services de la SDSR. Par la sensibilisation du public, les défenseurs peuvent susciter une vague de soutien capable de faire pression sur la politique gouvernementale.

Pour ce qui est des buts et objectifs spécifiques du plaidoyer, les défenseurs peuvent mettre en avant les éléments suivants :

Buts de plaidoyer en matière de SDSR :

- Promouvoir l'accès à tous les services SDSR, y compris l'accès à la contraception, aux services de santé maternelle et aux services d'avortement sans risque, et ce pour toutes les personnes.
- Mettre fin à la discrimination sexiste et aux stéréotypes sexistes préjudiciables, lesquels affectent l'accès aux services et à l'éducation en matière de la SDSR.
- Promouvoir une éducation sexuelle complète dans les écoles et dans d'autres contextes.
- Aborder les barrières sociales et culturelles qui empêchent les femmes et les filles d'accéder aux services de SDSR.

Objectif de plaidoyer en matière de SDSR :

- Faire le lobbying pour que davantage de fonds soient alloués aux programmes SDSR, tant au niveau national qu'international.
- Plaider en faveur de politiques qui favorisent les services liés à la SDSR, notamment la mise à disposition de contraceptifs et de services de santé maternelle gratuits ou à faible coût.
- Promouvoir des soins de santé qui tiennent compte des spécificités des femmes et des filles.
- Promouvoir une éducation sexuelle complète dans les écoles et dans d'autres contextes.

Buts du plaidoyer en matière de VEFF :

- Éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles.
- Promouvoir des lois et des politiques qui protègent les femmes et les filles de la violence.
- Sensibiliser aux répercussions de la VEFF sur les individus, les familles et les communautés.
- Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation comme moyen de prévention de la VEFF.



Objectifs de plaidoyer en matière de VFFF:

- Faire du lobbying pour l'adoption et la mise en œuvre de lois et de politiques qui protègent les femmes et les filles contre la violence.
- Promouvoir des systèmes judiciaires qui tiennent compte des sexospécificités et qui combattent efficacement la VEFF.
- Sensibiliser les décideurs politiques, les médias et le grand public aux causes et aux conséquences de la VEFF.
- Promouvoir la participation active des hommes et des garçons dans la prévention de la VEFF.

Quelques exemples de stratégies efficaces en matière de plaidoyer dans certains États d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique Centrale.

Notes de l'animateur

- Au Sénégal, les efforts de plaidoyer ont permis l'adoption d'une loi en 2019 qui criminalise le mariage des enfants et repousse l'âge légal du mariage à 18 ans. La stratégie de plaidoyer consistait notamment à impliquer les chefs religieux et les anciens de la communauté, à créer des partenariats avec des organisations de la société civile et à mettre à profit les médias pour sensibiliser le public aux effets néfastes du mariage des enfants.
- Au Burkina Faso, la coalition Burkina Yirwa défend les droits des femmes et des filles, notamment l'accès aux services de la SDSR. La coalition a réussi à mobiliser le soutien des chefs religieux et à impliquer les hommes et les garçons dans les efforts visant à promouvoir l'égalité des sexes et à mettre fin à la violence sexiste.

Session 5: Impliquer les parties prenantes

- Il est primordial de définir ce qu'est une partie prenante et les types de parties prenantes présentes à différents niveaux, sachant que les femmes et les filles constituent toujours des parties prenantes essentielles.
- Selon l'Organisation internationale de normalisation (ISO), les parties prenantes sont « des individus ou des organisations qui peuvent influencer, être influencés ou se sentir influencés par une décision ou une activité ». Il s'agit ainsi d'impliquer les parties prenantes, les décideurs et les personnes influentes : Impliquer les parties prenantes, les décideurs et les personnes d'influence revient à établir des relations, à instaurer la confiance et à trouver un terrain d'entente. Parmi les stratégies générales efficaces destinées à impliquer les parties prenantes figurent des recherches et des analyses, l'organisation d'événements de sensibilisation, le recours aux médias et la mise en place de coalitions et de partenariats. Comme principales parties prenantes et personnes d'influence, on peut citer les représentants du gouvernement, les chefs religieux, les chefs traditionnels, les prestataires de soins de santé et les organisations de la société civile.
- Mobiliser les communautés et les organisations de base : La mobilisation des communautés et des organisations de base est primordiale pour assurer le soutien aux programmes relatifs aux services de SDSR, aux droits reproductifs et à l'EVAWG. Les différentes stratégies de mobilisation sont les suivantes : l'organisation de la communauté, l'implication des leaders locaux et des personnes d'influence, l'utilisation des réseaux sociaux et d'autres outils de communication, et l'organisation d'événements de sensibilisation. Ces efforts de mobilisation doivent être adaptés au contexte spécifique et à la culture des communautés ciblées.
- • Au-delà de l'implication des parties prenantes et de la mobilisation des communautés, la participation des médias et du public est tout aussi essentielle pour mettre en œuvre ces programmes. Des

- stratégies efficaces en la matière peuvent consister à mettre au point des messages convaincants, à exploiter les réseaux sociaux et d'autres outils de communication, et à organiser des événements de sensibilisation.
- Il arrive souvent ou parfois que les initiatives de plaidoyer suscitent des résistances à différents niveaux ou dans différentes circonstances. Il est donc indispensable de mettre au point des stratégies permettant de surmonter ces obstacles et d'assurer une réelle implication des acteurs concernés. Pour surmonter les résistances, il faut notamment envisager d'engager un dialogue avec la communauté afin de clarifier et d'identifier les facteurs de résistance, les chefs de file de la résistance et les solutions à apporter à la résistance. Une autre stratégie pour vaincre les résistances est celle de la médiation culturelle. Souvent, il est capital de continuer à observer les adversaires et de maintenir l'élan du plaidoyer pour éviter qu'il ne s'essouffle ou que les efforts ne perdent de leur ampleur. Il faut noter que le changement social est un processus de longue haleine. Nous ne pouvons accélérer le rythme qu'en étant cohérents et stratégiques.

Quelques exemples où impliquer les parties prenantes dans les États d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique Centrale a été une réussite

Notes de l'animateur

- Au Burkina Faso, les chefs traditionnels et les membres de la communauté se sont associés à des organisations de la société civile pour promouvoir l'égalité des sexes et mettre fin à des pratiques dangereuses, parmi lesquelles les mutilations génitales féminines et les mariages d'enfants. La coalition Burkina Yirwa a réussi à impliquer les chefs traditionnels dans les efforts de plaidoyer et à obtenir le soutien de la communauté en faveur de l'égalité des sexes.
- Au Mali, le gouvernement, les organisations de la société civile et les chefs religieux se sont associés pour promouvoir la santé maternelle et le planning familial. Le gouvernement a œuvré avec les chefs religieux pour faire passer des messages en faveur de la santé reproductive et du planning familial, tandis que les organisations de la société civile ont organisé des événements et des campagnes communautaires pour sensibiliser la population au sujet de l'importance de la santé maternelle.
- En Côte d'Ivoire, le gouvernement, les organisations de la société civile et les partenaires internationaux ont collaboré pour lutter contre la violence sexiste. Le gouvernement a mis en place des cadres juridiques destinés à protéger les femmes et les filles contre la violence, tandis que les organisations de la société civile ont organisé des campagnes de sensibilisation et apporté un soutien aux survivants. Les partenaires internationaux pour leur part ont apporté une assistance technique et financière à ces initiatives.

Session 6 : Influencer les politiques et les lois

- Influencer les politiques et les lois revêt une importance capitale pour la promotion des programmes relatifs à la SDSR, aux droits reproductifs et à l'EWANG en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale.
 Ci-dessous sont présentés quelques exemples de démarches à entreprendre pour participer aux processus politiques et législatifs dans la région :
- Comprendre les cadres politiques et juridiques : Il est indispensable de bien cerner les cadres politiques et juridiques en vigueur dans chaque pays en matière de SDSR, de RR et d'EVAWG. Il s'agit notamment de maîtriser les lois nationales, les conventions et traités internationaux, ainsi que les accords régionaux relatifs à ces problématiques. Une telle maîtrise permettra aux défenseurs d'identifier les lacunes des politiques et des lois et d'élaborer des stratégies de plaidoyer ciblées.
- Élaborer une analyse politique et juridique : L'analyse politique et juridique passe par l'examen des lois,



- des réglementations et des politiques en vue d'identifier les lacunes, les atouts et les faiblesses. Cette analyse permet aux défenseurs de formuler des arguments fondés sur des données probantes pour étayer leurs efforts de plaidoyer. L'analyse politique et juridique peut également aider les défenseurs à identifier d'éventuels alliés et adversaires et à élaborer des stratégies de plaidoyer ciblées.
- S'engager activement dans les processus législatifs et politiques: Les défenseurs peuvent s'impliquer dans les processus législatifs et politiques en présentant des propositions écrites, en prenant part à des auditions publiques et en rencontrant des décideurs politiques et des législateurs. Ces initiatives permettent aux défenseurs de nouer des relations avec les décideurs et les personnes influentes et d'influer sur l'élaboration des politiques et des lois.

Parmi les exemples de stratégies de plaidoyer efficaces dans certains États d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique Centrale, figurent les cas suivants :

- Au Cameroun, les défenseurs ont œuvré pour améliorer l'accès aux services de planification familiale en s'engageant auprès des décideurs politiques et des prestataires de soins de santé. Ces efforts de plaidoyer se sont traduits par une argumentation fondée sur des données probantes et par la mise en place de partenariats avec les prestataires de soins de santé et les organisations de la société civile.
- Au Libéria, les défenseurs ont réussi à prendre part au processus politique afin d'assurer l'adoption du projet de loi contre la violence domestique, lequel criminalise la violence domestique et prévoit une protection juridique pour les survivants. Les efforts de plaidoyer ont consisté à impliquer les décideurs politiques et à susciter le soutien de l'opinion publique pour le projet de loi.
- En Sierra Leone, les défenseurs ont réussi à prendre part au processus politique afin de garantir l'adoption de la loi sur la violence domestique, laquelle criminalise la violence domestique et offre une protection juridique aux survivants.

Session 7 : Surmonter les obstacles et les défis

Notes de l'animateur

Obstacles et défis courants en matière de plaidoyer

- Normes et croyances socioculturelles : Les normes et croyances socioculturelles contribuent souvent à perpétuer des pratiques dangereuses, dont le mariage des enfants et les mutilations génitales féminines. Cette situation complique les efforts de plaidoyer en matière de SDSR, de RR et d'EVAWG.
- Accès limité à aux informations et aux ressources : La difficulté d'accès aux informations et aux ressources peut restreindre la capacité des défenseurs à approfondir leurs connaissances et leurs compétences et à mener des actions de plaidoyer de manière efficace.
- Financement insuffisant pour les activités de plaidoyer : Les moyens financiers limités dont disposent les défenseurs sont susceptibles de restreindre les ressources dont ils disposent, rendant difficile le déploiement d'efforts de plaidoyer sur le long terme.

Stratégies pour surmonter les obstacles et les défis :

- Former des coalitions et créer des partenariats : Mettre en place des coalitions et des partenariats avec des organisations qui partagent les mêmes idées peut permettre aux défenseurs de mettre à profit les ressources et de partager les connaissances et les compétences.
- Mener des actions de plaidoyer fondées sur des données probantes: Le recours au plaidoyer fondé sur des preuves concrètes peut permettre aux défenseurs de formuler des arguments solides et de persuader les décideurs de soutenir les programmes relatifs à la SDSR, aux RR et à l'EVAWG.
- S'engager auprès des chefs religieux et communautaires : S'engager auprès des chefs religieux et communautaires est un moyen efficace de favoriser l'évolution des normes et des croyances sociocul-



turelles et de susciter un soutien en faveur des questions relatives à la SDSR, aux droits reproductifs et à l'EVAWG.

Quelques exemples de plaidoyer réussi malgré les obstacles et les défis :

- Au Mali, les défenseurs ont œuvré pour aborder la question du mariage précoce en s'engageant auprès des chefs religieux et des communautés. Les efforts de plaidoyer ici consistaient à créer des partenariats avec des organisations locales et à rédiger des messages qui mettent l'accent sur les conséquences dangereuses des mariages précoces sur la santé et l'éducation des jeunes filles.
- Au Burkina Faso, les défenseurs ont travaillé pour améliorer l'accès aux services de planification familiale en s'engageant auprès des prestataires de soins de santé et des décideurs politiques. Les efforts de plaidoyer ont porté sur des arguments fondés sur des preuves et sur la mise en place de partenariats avec les prestataires de soins de santé et les organisations de la société civile.
- En Guinée, les défenseurs ont abordé la question des mutilations génitales féminines en s'engageant auprès des dirigeants communautaires et en sensibilisant la population locale quant aux conséquences dangereuses de cette pratique. Les initiatives de plaidoyer ont porté sur la rédaction de messages qui mettent l'accent sur l'importance de la santé et de l'éducation des femmes et sur la mise en place de partenariats avec des organisations locales.

2.6 Module de formation 6 : Stratégies de plaidoyer budgétaire en matière de SDSR, des RR et de l'EVAWG

Titre: Plaidoyer budgétaire en matière de SDSR, des RR et de l'EVAWG. Le plaidoyer budgétaire représente un outil déterminant pour promouvoir la santé et les droits sexuels et reproductifs (SDSR), la santé sexuelle et reproductive (SSR), les droits reproductifs (RR) et l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles (EVAWG). Le plaidoyer qui vise à faire augmenter le financement dans ces domaines permet de s'assurer qu'une quantité suffisante de ressources est allouée pour soutenir les programmes et les politiques qui amélioreront la vie des femmes et des jeunes filles. Pour y parvenir, il est essentiel de cerner la budgétisation sensible au genre ou les budgets sensibles au genre. Le présent module donne un aperçu du plaidoyer budgétaire et de l'importance de la Budgétisation sensible au genre/budgétisation sexospécifique en matière de la SDSR, des RR et de l'EVAWG. Cette session de formation propose une vue d'ensemble de la budgétisation sensible au genre (BSG) et de ses principaux objectifs, ainsi que des catégories de Budgétisation sensible au genre. Par ailleurs, cette session décrit la raison d'être de la BSG, les exigences relatives à la BSG, l'environnement propice, ainsi que les cadres et les instruments de la BSG.

Objectifs:

- Comprendre la valeur du plaidoyer budgétaire dans le cadre de la promotion de la SDSR, des RR et de l'EVAWG.
- 2. En savoir plus sur le processus de plaidoyer budgétaire et les principales parties prenantes.
- 3. Identifier les stratégies à mettre en œuvre pour un plaidoyer budgétaire efficace.
- 4. Comprendre les défis et les opportunités du plaidoyer budgétaire en matière de SDSR, de RR et d'EVAWG.

Session 1 : Aperçu du plaidoyer budgétaire

Notes de l'animateur

• Le plaidoyer budgétaire est le processus destiné à influencer les décisions d'allocation des ressources prises par les gouvernements ou d'autres parties prenantes afin d'assurer un financement adéquat des programmes et des politiques qui soutiennent une cause ou une problématique donnée.



- Le plaidoyer budgétaire est un outil essentiel qui contribue à la promotion des programmes relatifs à la SDSR, aux RR et à l'EVAWG dans les États d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique Centrale. En plaidant en faveur d'un financement plus élevé et d'une meilleure exploitation des ressources, les défenseurs peuvent contribuer à garantir que ces questions sont prioritaires et correctement prises en compte du point de vue du développement national, dans son ensemble.
- Dans le contexte de la SDSR, des RR et de l'EVAWG, le plaidoyer budgétaire désigne les efforts déployés pour garantir et renforcer le financement des programmes et des politiques qui favorisent les services de la SDSR et des RR, de l'EVAWG, et contribuent à promouvoir la question de l'égalité des sexes et à réduire la violence sexuelle et sexiste.
- Le plaidoyer budgétaire est indispensable en matière de SDSR, de RR d'EWANG dans les États d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale, et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord, le plaidoyer budgétaire peut contribuer à garantir que ces questions sont correctement abordées dans le cadre global des plans et stratégies de développement national. Deuxièmement, il peut contribuer à garantir qu'assez de fonds sont alloués aux programmes et politiques visant à améliorer la vie des femmes et des filles, à réduire la violence sexiste et à promouvoir la santé et les droits sexuels et reproductifs. Enfin, le plaidoyer budgétaire peut permettre de tenir les gouvernements responsables de leurs engagements à traiter ces questions et de s'assurer que les ressources sont correctement exploitées en vue d'obtenir des résultats concrets.
- La déclaration d'Abuja sur la santé a plafonné à 15 % du budget que les gouvernements africains doivent allouer à la santé pour financer les services et les produits de base. De plus en plus de voix s'élèvent pour que 3 à 5 % des budgets soient consacrés à l'égalité des sexes.

Quelques exemples:

- On peut citer quelques exemples qui illustrent les avantages du plaidoyer budgétaire en faveur des programmes relatifs à la SDSR, aux RR et à l'EVAWG dans certains États de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique Centrale :
- Au Mali, les efforts de plaidoyer budgétaire des organisations de la société civile ont permis de renforcer le financement des programmes de santé maternelle et infantile. Cette démarche a permis de réduire les taux de mortalité maternelle et d'améliorer l'accès aux services de santé pour les femmes et les enfants.
- Au Burkina Faso, les efforts de plaidoyer budgétaire des organisations de défense des droits des femmes ont permis d'inclure dans le budget national le financement des programmes de prévention de la violence sexiste. Grâce à ces mesures, un numéro d'appel national a été mis en place pour les victimes de violences sexistes et des réseaux communautaires ont été créés pour prévenir la violence à l'égard des femmes.

Session 2 : Processus du plaidoyer budgétaire

Notes de l'animateur

Le plaidoyer budgétaire en matière de SDSR, de RR et d'EVAWG est un processus essentiel permettant de s'assurer que les gouvernements consacrent des ressources adaptées aux programmes et politiques qui défendent ces thématiques dans les États d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique Centrale. Ci-dessous est présenté un résumé qui décrit le processus du plaidoyer budgétaire, les principales parties prenantes et les instruments pouvant servir à faciliter le processus :

- 1. Les étapes du processus du plaidoyer budgétaire :
 - Identifier la problématique : Cette étape consiste à recenser la problématique ou la politique spécifique qui doit être traitée, à savoir, l'augmentation du financement des programmes de plani-



fication familiale.

- Faire des recherches: Il est question ici de rassembler des données et des preuves pour étayer la problématique et d'élaborer un argumentaire convaincant pour justifier l'importance de cette thématique.
- Élaborer une stratégie de plaidoyer: Cette étape consiste à élaborer un plan précis pour défendre la problématique, notamment en identifiant les publics cibles, en rédigeant des messages et en mettant en place des tactiques.
- Former des alliances: Il s'agit d'identifier et d'impliquer les principales parties prenantes, notamment les organisations de la société civile, les décideurs politiques et les médias, en vue d'obtenir un soutien en faveur de la problématique.
- Assurer le suivi du processus budgétaire : Il s'agit ici de suivre le processus budgétaire pour s'assurer que la problématique est prise en compte et que des ressources appropriées y sont consacrées
- Évaluer les efforts de plaidoyer : Cette étape consiste à apprécier l'impact des efforts de plaidoyer et à recenser les points nécessitant une amélioration.

2. Les principales parties prenantes dans le processus du plaidoyer budgétaire :

- Les décideurs politiques : Les décideurs politiques sont habilités à allouer des ressources et à prendre des décisions qui ont un impact sur les programmes et les politiques en matière de SDSR, de RR et d'EVAWG.
- Les organisations de la société civile : Ces organisations ont un rôle capital à jouer en matière de plaidoyer pour les questions de SDSR, de RR et d'EVAWG et en ce qui concerne la mobilisation des communautés pour qu'elles soutiennent la cause.
- Les médias : Les médias sont en mesure de contribuer à la sensibilisation aux questions de SDSR, de RR et d'EVAWG et de susciter l'adhésion du public à ces causes.
- Les donateurs : Les donateurs peuvent apporter un financement et un soutien aux organisations de la société civile et à d'autres parties prenantes dans le but de promouvoir les questions liées à la SDSR, aux RR et à l'EVAWG

3. Instruments du plaidoyer budgétaire :

- L'analyse budgétaire: Il s'agit d'analyser le budget du gouvernement en vue d'identifier les domaines dans lesquels le financement peut être renforcé ou réorienté de manière à soutenir les programmes et les politiques relatifs à la SDSR, aux RR et à l'EVAWG. Il est fondamental qu'au cours de l'analyse budgétaire, soient examinés les promesses budgétaires, les allocations, les décaissements réels et les dépenses, ainsi que les rapports d'audit budgétaire. L'analyse du budget vise à examiner les tendances en matière d'allocations, de décaissements et de dépenses pour respecter les engagements et les priorités en matière de santé et d'égalité des sexes. Il est donc primordial que les OSC et les organisations de femmes prennent part aux processus d'élaboration du budget au niveau national en vue d'influencer et de plaider en faveur du respect des engagements et du renforcement des budgets consacrés à la santé et à l'égalité des sexes.
- Les notes d'orientation : Il s'agit de documents concis et ciblés, qui récapitulent les informations et les arguments clés en faveur d'une problématique de plaidoyer.
- Blogs sur les politiques et/ou les budgets : Ce sont des documents de communication concis et ciblés qui résument les informations et les arguments clés en faveur de la problématique du plaidoyer. Ces documents sont généralement publiés sur des sites web et sur les réseaux sociaux.
- Campagnes de plaidoyer : Il s'agit notamment d'initiatives coordonnées destinées à sensibiliser l'opinion publique et à renforcer le soutien en faveur d'une problématique donnée, par exemple des

- campagnes sur les réseaux sociaux ou des événements de mobilisation de la communauté.
- Le lobbying : Cette démarche consiste à impliquer directement les décideurs politiques dans la défense de la problématique et le soutien de la cause.

Session 3 : Budgétisation sensible au genre/budgets sexospécifiques

- La budgétisation sensible au genre (BSG) est un processus qui consiste à concevoir, planifier, approuver, exécuter, contrôler, analyser et auditer les budgets en tenant compte de la dimension de genre. La BSG est un dispositif indispensable pour promouvoir l'égalité des sexes et les droits humains des femmes. La BSG permet d'intégrer la dimension sexospécifique à tous les stades du processus budgétaire et de promouvoir la transparence et l'obligation de rendre compte de l'impact des budgets publics sur la question de l'égalité entre les femmes et les hommes.
- La BSG ne consiste pas à établir un budget distinct pour les femmes et les hommes ni à répartir le budget de manière égale entre les femmes et les hommes. Au contraire, il s'agit d'analyser les dépenses et les recettes réelles pour les femmes et les filles/les hommes et les garçons.
- Justification de la BSG: La principale raison d'être de la BSG est de promouvoir l'égalité des sexes et les droits humains des femmes. Elle contribue à réduire, de manière plus efficace, la pauvreté, à accélérer le rythme pour mettre fin à toutes les formes de violence à l'égard des femmes, des hommes, des filles, des garçons et des enfants, à garantir une bonne santé au niveau des ménages et à améliorer la performance économique. La BSG permet de surveiller la réalisation des objectifs politiques, de promouvoir la bonne gouvernance et de renforcer la responsabilité et la transparence. Grâce à l'analyse des dépenses et des recettes qui sont réellement consacrées aux femmes et aux filles/aux hommes et aux garçons, la BSG permet d'identifier les écarts entre les politiques et les allocations budgétaires.
- Objectif général de la BSG: La BSG vise essentiellement à sensibiliser davantage aux questions de genre dans les budgets et les programmes, à promouvoir la transparence et la responsabilité en ce qui concerne l'impact des budgets gouvernementaux sur le genre, à modifier/ajuster les programmes et les budgets en vue de promouvoir l'égalité entre les sexes.
- Objectifs spécifiques de la BSG: De manière plus précise, la BSG vise à sensibiliser à l'impact des politiques sur le genre et aux allocations budgétaires y afférentes, à mettre en évidence l'écart entre les politiques et les allocations budgétaires, inciter les gouvernements et les communautés à rendre compte des progrès accomplis en matière d'égalité des sexes et à apporter des changements aux politiques et aux budgets qui favorisent l'égalité des sexes.
- Catégories de budgets sexospécifiques : Trois catégories de budgets sexospécifiques se distinguent :
- Dépenses ciblées et spécifiquement destinées aux femmes : Il s'agit des ressources allouées aux programmes qui ciblent spécifiquement les femmes. Cette catégorie est plus souvent classée sous la rubrique "programmes et/ou projets d'action positive".
- Dépenses consacrées à l'égalité des chances en matière d'emploi : Il est question ici des ressources allouées à l'action positive pour promouvoir la parité hommes-femmes en matière d'emploi, l'égalité de représentation aux postes de direction et l'égalité salariale.
- Dépenses générales : La majeure partie des dépenses qui ne sont pas prises en compte dans les deux premières catégories et qui sont considérées du point de vue de leur impact sur l'égalité entre les sexes.
- Les exigences en matière de BSG englobent les connaissances en matière de genre, les connaissances budgétaires et les connaissances spécifiques à une question ou à un secteur.

- L'environnement favorable à la BSG implique l'accès au budget, la disponibilité de données réparties par sexe, la sensibilisation à la nécessité et aux atouts de la BSG, la volonté politique, le soutien des citoyens et des objectifs précis, ainsi que des ressources appropriées.
- Cadres et outils de la BSG : Plusieurs cadres et outils sont disponibles pour la BSG, à savoir :
- L'analyse sexospécifique des dépenses selon la méthode de Rhonda Sharp : Allocations sexospécifiques : Il s'agit d'allocations destinées spécifiquement aux femmes et aux filles ou aux hommes et aux garçons.s.
- Allocations générales : Les allocations générales doivent être examinées en fonction de leur impact sur le genre.
- Allocations pour l'égalité des chances en matière d'emploi : Ces allocations sont destinées à promouvoir l'égalité entre les sexes dans la fonction publique.
- **Défis :** Une mise en œuvre concrète, l'incompatibilité entre le droit civil et le droit coutumier, l'instabilité et les réactions défavorables vis-à-vis de l'égalité entre les sexes sont autant de défis majeurs auxquels la région doit faire face pour garantir l'efficacité de ses cadres juridiques.

Session 4: Exercice en groupe

- Comment classeriez-vous le budget de votre pays?
- À votre avis, quel est l'impact du budget de votre pays en matière de disparités et d'inégalités entre les sexes?



3.0 CONCLUSION ET PROCHAINES

3.0 CONCLUSION ET PROCHAINES ÉTAPES (20 MINUTES)

- Ce manuel de formation a souligné l'importance du plaidoyer en tant qu'outil de changement et les stratégies qui peuvent être utilisées pour promouvoir la SDSR, les RR et l'EVAWG, y compris l'engagement avec les décideurs, la création d'alliances et l'utilisation d'un plaidoyer fondé sur des données probantes.
- L'un des principaux enseignements de ce manuel de formation est que les efforts de plaidoyer sont fondés sur les principes féministes d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes, ainsi que sur les approches fondées sur les droits humains. L'objectif principal étant l'autonomisation des groupes marginalisés, notamment les femmes et les filles, les adolescents et les personnes vivant avec handicaps, entre autres. Il est également important d'impliquer les hommes et les garçons dans les efforts de plaidoyer afin de lutter contre les normes sexospécifiques préjudiciables et promouvoir l'égalité des sexes.
- Un autre élément important à retenir est le rôle du plaidoyer budgétaire dans la promotion de la SDSR, des RR et de l'EVAWG. Plaider en faveur d'un financement accru des services et programmes de santé qui promeuvent la SDSR, les RR et l'EVAWG est crucial pour garantir que ces questions restent une priorité dans l'agenda politique.
- De plus, ce manuel de formation a mis l'accent sur l'importance d'établir des partenariats et des alliances solides afin de renforcer les efforts de plaidoyer. L'identification des alliés et la compréhension de l'opposition sont des étapes clés dans la constitution de coalitions efficaces.
- Enfin, il est important de reconnaître les défis et les obstacles qui existent en Afrique de l'Ouest et du Centre afin de résoudre les problèmes de SDSR, de RR et d'EVAWG. Il s'agit notamment des obstacles juridiques et politiques, des normes et pratiques culturelles, de l'accès limité à l'information et aux services, et des inégalités sociales et économiques. Toutefois, en utilisant des stratégies de plaidoyer fondées sur des données probantes, en établissant des partenariats solides et en s'engageant avec les décideurs, des progrès peuvent être réalisés pour résoudre ces problèmes et promouvoir la santé et le bien-être de tous les individus et communautés de la région.

ÉVALUATION POST-FORMATION

Après la formation, veuillez prendre quelques minutes pour répondre aux questions suivantes. Cette évaluation est conçue pour qu'elle nous aide à comprendre l'impact de la formation sur vos connaissances et compétences liées à la santé et aux droits sexuels et reproductifs (SDSR), aux droits reproductifs (RR), à l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles (EVAWG), et au plaidoyer politique et budgétaire dans les États de la région de l'Afrique Occidentale et Centrale.

1. Comment évalueriez-vous votre satisfaction globale concernant la formation?

- a) Très satisfait
- b) Quand même satisfait
- c) Neutre
- d) Plutôt insatisfait
- e) Très insatisfait

2. La formation a-t-elle répondu à vos attentes ? Si non, qu'est-ce qui manquait ou qu'est-ce qui aurait pu être amélioré ?

- a) Oui, elle a dépassé mes attentes
- b) Oui, elle a répondu à mes attentes
- c) Non, plus d'activités pratiques étaient nécessaires
- d) Non, plus d'études de cas/d'exemples étaient nécessaires
- e) Non, plus d'interaction avec les formateurs était nécessaire

3. Quels ont été certains des aspects les plus précieux de la formation pour vous ?

- a) En savoir davantage sur les stratégies de plaidoyer politique et budgétaire
- b) Acquérir de nouvelles connaissances sur la SDSR, les RR et l'EVAWG
- c) Connaître le rôle des hommes et des garçons, des chefs traditionnels et des agents sanitaires dans les efforts de plaidoyer
- d) La mise en réseau avec d'autres défenseurs et professionnels

4. Quelles nouvelles connaissances ou compétences avez-vous acquises grâce à la formation?

- a) La compréhension des stratégies de plaidoyer politique et budgétaire
- b) La compréhension des cadres juridiques et politiques liés à la SDSR et à l'EVAWG
- c) La connaissance des instruments, engagements et plans d'action régionaux et internationaux liés à la SDSR et à l'EVAWG
- d) La connaissance des efforts de plaidoyer réussis dans la région

5. Le matériel et les ressources de formation étaient-ils utiles et adaptés à vos besoins d'apprentissage ?

- a) Très utiles et pertinents
- b) Plutôt utiles et pertinents
- c) Neutre
- d) Plutôt inutiles et non pertinents
- e) Très inutiles et sans intérêt

6. Les formateurs étaient-ils bien informés, efficaces et engageants?

- a) Très compétents, efficaces et engageants
- b) Assez bien informés, efficaces et engageants
- c) Neutre
- d) Quelque peu ignorants, inefficaces et peu engageants
- e) Très ignorants, inefficaces et peu engageants



- 7. La formation a-t-elle couvert tous les sujets et modules annoncés ?
 - a) Oui, tous les sujets et modules ont été couverts.
 - b) Oui, mais certains sujets et modules n'ont pas été traités en profondeur.
 - c) Non, certains sujets et modules n'étaient pas couverts.
 - d) Non, la formation couvrait plus de sujets et de modules qu'annoncé.
- 8. Y'a-t-il des sujets ou des modules que vous avez trouvés plus difficiles ou moins intéressants que d'autres ?
 - a) Oui, plus difficiles
 - b) Oui, moins intéressants
 - c) Non, tous les sujets et modules étaient également stimulants et intéressants.
 - d) N/A, certains sujets et modules n'ont pas été couverts.
- 9. Comment prévoyez-vous d'appliquer les connaissances et les compétences que vous avez acquises grâce à la formation dans votre travail ou dans vos efforts de plaidoyer liés à la SDSR et à l'EVAWG?
 - a) Elaborer de nouvelles stratégies de plaidoyer.
 - b) Améliorer les stratégies de plaidoyer existantes.
 - c) Utiliser les nouvelles connaissances pour influencer les décisions politiques et budgétaires.
 - d) Partager de nouvelles connaissances avec des collègues et des partenaires
- 10. Avez-vous des suggestions ou des commentaires pour améliorer la formation future sur la SDSR, les RR et le plaidoyer politique et budgétaire de l'EVAWG dans les États de la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre ?
 - a) Fournir plus d'activités pratiques et d'études de cas/d'exemples.
 - b) Augmenter l'interaction avec les formateurs
 - c) Fournir plus d'outils et de ressources pratiques.
 - d) Couvrir moins de sujets et de modules mais plus en profondeur

Merci d'avoir pris le temps de compléter cette évaluation. Vos commentaires sont importants pour nous et nous aideront à améliorer la qualité et l'efficacité des futures formations.

RÉFÉRENCES

- Union Africaine. (2003). Protocole à la Charte Africaine des Droits Humains et des Peuples relatif aux Droits de la Femme en Afrique (Protocole de Maputo).
- Eagly, A. H., & Wood, W. (2013). Les débats nature-culture : 25 ans de défis pour comprendre la psychologie du genre. Perspectives sur la science psychologique, 8(3), 340-357.
- Guttmacher Institute. (2021). Adding It Up: Investing in Sexual and Reproductive Health 2021. https://www.guttmacher.org/report/adding-it-up-investing-in-sexual-reproductive-health-2021
- Heise, L. L., Kotsadam, A. et Germain, A. (2019). Gender-based violence. In International Encyclopedia of Public Health (Second Edition) (pp. 137-145). Elsevier.
- Fédération Internationale pour la Planification Familiale Qu'est-ce que la Santé et les Droits Sexuels et Reproductifs ? Extrait de https://www.ippf.org/what-we-do/what-are-sexual-and-reproductive-health-and-rights. Consulté : 14 avril 2023.
- Assemblée Générale des Nations Unies. (1993). Déclaration sur l'Elimination de la Violence à l'égard des Femmes. Extrait de https://www.un.org/documents/ga/res/48/a48r104.htm
- Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) (2017). Droits Reproductifs et Objectifs de Développement Durable: Une approche fondée sur les droits humains. Extrait de https://www.unfpa.org/sites/default/files/resource-pdf/UNFPA Reproductive Rights and the Sustainable Development Goals.pdf
- Fonds des Nations Unies pour la Population. (2021). État de la population mondiale 2021 : Mon corps m'appartient Revendiquer le droit à l'autonomie et à l'autodétermination.
- UNFPA Afrique de l'Ouest et du Centre. (2020). État de la population mondiale 2020 : Contre ma volonté. https://wcaro.unfpa.org/en/publications/state-world-population-2020-against-my-will
- UNICEF Afrique Occidentale et Centrale (2021). Mariage des enfants en Afrique Occidentale et Centrale. https://www.unicef.org/wca/child-marriage
- UNFPA Afrique Occidentale et Centrale. (2020). Stratégie régionale pour l'Afrique Occidentale et Centrale 2020-2024.
- Organisation Mondiale de la Santé. (2021). Violence à l'égard des femmes. https://www.who.int/news-room/fact-sheets
- ONU-Femmes À propos d'ONU Femmes | ONU Femmes Siège. https://www.unwomen.org/en/about-us/about-un-women.
- ONU-Femmes. (2022). Évaluation institutionnelle du travail de plaidoyer politique d'ONU Femmes. https://www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2022/05/evaluation-corporate-evaluation-of-un-womens-policy-advocacy-work.
- Organisation Mondiale de la Santé. (2021). Planning familial/Contraception. Extrait de https://www.who.int/news-room/q-a-detail/family-planning-contraception.

ANNEXE 1: INDICATEURS DES ODD

- L'ODD 1 vise à mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes et dimensions, et il comprend des cibles telles que l'éradication de l'extrême pauvreté, la réduction de la proportion de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté, la mise en œuvre de systèmes de protection sociale et la garantie de l'égalité des droits aux ressources économiques et à l'accès aux prestations de base.
 - 1. Proportion de la population en dessous du seuil international de pauvreté, par sexe, âge, statut professionnel et situation géographique (urbaine/rurale)
 - 2. Proportion de la population vivant en dessous du seuil national de pauvreté, par sexe, âge, statut professionnel et situation géographique (urbaine/rurale)
 - 3. Mesures de l'inégalité des revenus, telles que le coefficient de Gini
 - 4. Nombre de personnes couvertes par les systèmes de protection sociale, par type de programme.
 - 5. Proportion de la population ayant accès aux services de base tels que l'eau, l'assainissement, l'électricité et le logement
 - 6. Proportion de personnes en situation d'insécurité alimentaire ou de malnutrition, par âge et par sexe.
 - 7. Proportion de jeunes qui ne sont ni aux études, ni en emploi, ni en formation (NEET)
 - 8. Taux de croissance économique, en particulier dans les pays les plus pauvres
 - 9. Indicateurs d'inclusion financière, tels que la proportion d'adultes ayant des comptes bancaires et l'accès au crédit
- ODD 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge, y compris des cibles pour réduire la mortalité maternelle et garantir l'accès universel aux services de santé sexuelle et reproductive.
- ODD 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge.
- Taux de mortalité maternelle
- Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié.
- Taux de prévalence contraceptive
- Taux de natalité chez les adolescentes
- Prévalence du VIH parmi les populations clés
- ODD 4 : Assurer une éducation inclusive et équitable de qualité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous.
- Proportion d'écoles ayant accès à de l'eau potable et à des installations sanitaires
- Proportion d'enfants de moins de 5 ans dont le développement est en bonne voie.
- Proportion d'adolescents et de jeunes qui disposent d'informations et de compétences pertinentes pour l'emploi, le travail décent et l'entrepreneuriat.
- Pourcentage de la population par sexe, âge et personnes vivant avec handicaps qui ont des compétences de base en alphabétisation et en numératie
- ODD 5 : Atteindre l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.
- Proportion de femmes et de filles victimes de violences physiques et/ou sexuelles de la part d'un partenaire intime actuel ou ancien au cours des 12 derniers mois.
- Proportion de femmes et de filles âgées de 15 ans et plus victimes de violences sexuelles par des personnes autres qu'un partenaire intime au cours des 12 derniers mois.

- Proportion de femmes et de filles âgées de 15 ans et plus, ayant déjà eu des partenaires, qui ont subi des violences psychologiques de la part d'un partenaire intime actuel ou ancien au cours des 12 derniers mois.
- Proportion de femmes âgées de 20 à 24 ans mariées ou en union avant 18 ans et avant 15 ans.
- ODD 10 : Réduire les inégalités au sein et entre les pays.
- Coefficient de Gini (mesure de l'inégalité des revenus)
- Proportion de la population vivant en dessous du seuil national de pauvreté, par sexe et par âge
- Proportion de personnes qui pensent que le pouvoir de décision sur leur vie s'est amélioré.
- Pourcentage de femmes et de filles âgées de 15 ans et plus victimes de harcèlement sexuel ou de violence au cours des 12 derniers mois.
- ODD 16: Promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives pour le développement durable, assurer l'accès à la justice pour tous et mettre en place des institutions efficaces, responsables et inclusives à tous les niveaux.
- Proportion de la population qui se sent en sécurité lorsqu'elle marche seule dans le quartier où elle habite, de jour comme de nuit.
- Nombre de victimes d'homicide volontaire pour 100 000 habitants, par sexe et par âge
- Proportion de personnes qui ont eu au moins un contact avec un agent public et qui ont versé un potde-vin à un agent public ou se sont vu demander un pot-de-vin par ces agents publics, au cours des 12 derniers mois.
- Proportion de femmes ayant subi des violences physiques et/ou sexuelles de la part d'un partenaire intime au cours des 12 derniers mois, par sorte de violence et par âge.





UN MANUEL DE MISE EN ŒUVRE DE LA FORMATION

SUR LES DROITS EN MATIÈRE DE SANTÉ SEXUELLE ET REPRODUCTIVE, LES DROITS REPRODUCTIFS, L'ÉLIMINATION DE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES ET DES FILLES, LE PLAIDOYER POLITIQUE ET BUDGÉTAIRE DANS LA RÉGION D'AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE APRIL, 2023



2 12 Masaba Road, Lowerhill

P.O. Box 54562-00200 Nairobi, Kenya

+254 20 2712971/2

admin@femnet.or.ke

www.femnet.org

FEMNET Secretariat

@femnetprog

FEMNET1 □

FEMNET Secretariat









